

1^e procès-verbal du Conseil de ville / 1. Stadtratsprotokoll

Séance du jeudi 22 janvier 2026 à 18h00

Sitzung vom Donnerstag, 22. Januar 2026, 18.00 Uhr

Lieu: salle du Conseil de ville au Bourg

Ort: Stadtratssaal in der Burg

Présents / Anwesend:

Achermann Brice, Augsburger Dana, Benz Raphael, Berclaz Cappelletti Pascale, Boly Kady, Brault Julien, Briechle Dennis, Bucher Juliet, Buchhofer Kioutsoukis Stefan, Burri Rahel, Cacciabue Anna, Clauss Susanne, Comment Rachel, Corbaz Catherine, De Lorenzo Bryan, Demierre Patrick, Eggli Roland, Fritschi Lorenz, Gloor Yannick, Hamdaoui Mohamed, Kilezi Ruth, Koller Levin, Lehmann Caroline, Leonarz Matilda, Leuenberger Bernhard, Lindegger Reto, Magnin Nadia, Manzoni Bryan, Maurer Stefan, Meier Julian, Moeschler Marie, Molina Franziska, Müller Bernhard, Müller Lukas, Paronitti Maurice, Rodriguez Ugolini Julian, Roquet Hervé, Rüber Stefan, Rüfenacht Micheël, Ryser Siri, Schiess Christophe, Schlup Katharina, Schlup Nina, Schneider Sandra, Schneider Veronika, Schultz Moema, Schüpbach Manuel, Sprenger Titus, Stöcker Manuel, Stolz Joseline, Suter Daniel, Sutter Andreas, Tonon Ariane, Urweider Vera, Wassmann Leona, Weber Philippe

Absence(s) excusée(s) / Entschuldigt:

Gerber Andreas, Heiniger Peter, Michel Tamara, Varrin Océane

Représentation du Conseil municipal / Vertretung des Gemeinderates

Gonzalez Bassi Glenda, maire

Conseillères municipales / Conseiller municipal: Feurer Beat, Frank Lena,

Pittet Natasha, Tanner Anna

Absence(s) excusée(s) du Conseil municipal / Entschuldigt Gemeinderat:

-

Présidence / Vorsitz:

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville

Secrétariat / Sekretariat:

El Mohib Omar, secrétaire général du secrétariat parlementaire

Mot de bienvenu	4
1. Déclaration du groupe des femmes et des personnes INTA*	5
2. Assermentation	5
3. Approbation de l'ordre du jour	6
4. Communications du Bureau du Conseil de ville	6
5. Communications de la Commission de surveillance	6
6. Approbation des procès-verbaux / (19 novembre 2025 / no. 14)	6
7. 20210053 Enregistrement des débats du Conseil de ville / Crédit supplémentaire	7
8. 20240278 Révision partielle du règlement sur le Service dentaire scolaire	13
9. 20230175 Collège des Platanes, école primaire de Madretsch / Concours d'architecture pour la transformation et l'extension des bâtiments scolaires / Crédit d'engagement.....	18
10. Interventions reportées des séances précédentes.....	26
10.1 20250146 Motion Groupement des femmes parlementaires, Schultz Moema, PSR, Tonon Ariane, Les Vert·e·s, Michel Tamara, PVL, Urweider Vera, hors partis, Varrin Océane, PRR, Augsburger-Brom Dana, POP, Ryser Siri, PS, «Mesures de prévention et de sensibilisation contre la violence à caractère sexuel dans l'espace public, Biel agit»	27
10.2 20250151 Postulat interpartis Bord Pascal, PRR, Sutter Andreas, FDP, Benz Raphael, hors parti, Schiess Christophe, Les Vert·e·s, Schlup- Eigenmann Katharina, PVL, Roquet Hervé, PSR, « Pas de discrimination linguistique dans les marchés publics de la Ville »	31
10.3 20150149 Postulat Rodriguez Ugolini Julian, Groupe PS/JS, Koller Levin, Groupe PS/JS, « Une stratégie en matière de construction de logements dans l'intérêt de la population biennoise »	32
10.4 20250148 Postulat Maurer Stefan, UDC, «Criminalité à Bienne»	34
10.10 20250163 Interpellation Maurer Stefan, UDC, «Criminalité à Bienne» ...	38
10.5 20250150 Postulat Schiess Christophe, Groupe Les Vert-e-s, Bord Pascal, Groupe PRR, «Assainissement du pont Neptune»	40
10.6 20250158 Postulat Müller Lukas, UDF, «Arbres fruitiers et fontaines d'eau potable»	43
10.7 20250159 Postulat Müller Lukas, UDF, « Retrait du Prix de la culture (protection des institutions contre l'antisémitisme) »	44
20. 20250185 Postulat Maurer Stefan, UDC, « Pas de tolérance envers l'antisémitisme aux frais de l'État – Suspendre le projet FullViel jusqu'à la clarification de toutes les responsabilités »	45
25. 20250191 Interpellation interpartis Brieche Dennis, Groupe PVL+, Schneider Sandra, UDC, Sutter Andreas, Groupe FDP, Bord Pascal, PRR, Berclaz Pascale, Groupe Avenir Bienne/Centre, Molina Franziska, PEV, «Haine envers Israël au Palais des Congrès ?».....	48
10. Interventions reportées des séances précédentes (suite).....	47
10.8 20250165 Interpellation Rodriguez Ugolini Julian, PS, Koller Levin, PS, «Parcelles entre la rue des Tanneurs et la rue du Jura (terrain en friche): Potentiel pour la construction de logements d'utilité publique?»...48	48

10.9 20250161 Interpellation De Lorenzo Bryan, Groupe UDC, « Services sociaux biennois; vers des dépenses maîtrisées et ajustées pour la solidarité renforcée »	50
Nouvelles interventions	54

Mot de bienvenu

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Je vous souhaite la bienvenue à cette séance. Ce début d'année est assez catastrophique, que ce soit au niveau suisse avec ce qui s'est passé à Crans-Montana, qui doit nous rappeler sans doute au sens des responsabilités collectives et individuelles, mais aussi au niveau mondial avec les atteintes de plus en plus nombreuses et insupportables au droit international, ce qui doit aussi nous rappeler la nécessité de respecter notre bien commun qui est l'Etat de droit. Malgré tout, je me permets, au nom du Bureau du Conseil de ville, de vous souhaiter une belle année qui ne fait que commencer, pourvu qu'elle se poursuive un petit peu mieux.

Quelques remarques préliminaires, vous savez que le nouveau règlement du Conseil de ville est entré en vigueur au début de cette année. Cela a quelques conséquences concrètes pour le Conseil de ville. En premier lieu et c'est une première dans l'histoire de la ville de Bienne, la formule de promesse ou de serment sera lue par la présidente ou le président du Conseil de ville. Ceci va concerner, dans quelques instants, trois de nos collègues. Une deuxième conséquence, c'est que le Bureau du Conseil de ville sera désormais seul compétent pour décider de l'urgence des motions, postulats ou interpellations. Cette urgence doit être désormais formulée par écrit et pendant la pause, le Bureau va statuer si l'urgence est accordée ou pas. Le Secrétaire général ou sa suppléante communiquera ensuite aux auteurs de ces demandes d'urgence si l'urgence est acceptée ou pas. Je vous rappelle donc que les urgences doivent désormais être motivées par écrit. Comme c'est une première cette fois-ci, nous ferons preuve de tolérance et il est possible de venir motiver votre urgence auprès du secrétaire parlementaire. Une autre nouveauté découlant de ce règlement concerne le traitement des interpellations. En effet, il ne sera plus nécessaire de venir dire si vous êtes satisfaits ou non de la réponse donnée par le Conseil municipal. Vous avez, aussi des nouveaux outils à disposition qui sont la motion à valeur directive, la déclaration de planification et les résolutions. Et enfin, autre décision importante, c'est qu'à partir du mois de mai, la Commission de surveillance comptera 9 membres, donc il y aura une élection complémentaire qui aura lieu au mois d'avril.

Une remarque importante concerne le repas de fin d'année. Les boissons de l'apéritif étaient financées par le Bureau du Conseil de ville. Par contre, les boissons individuelles étaient justement supposées être payées par les personnes qui les ont consommées. Or, les organisateurs nous ont communiqué un manque à gagner de 350 fr. Je prierai les personnes qui se sentent concernés par cet oubli de paiement de s'adresser au Secrétariat parlementaire.

Sur vos tables vous trouverez un amendement du Groupe Les Vert-e-s relatif au point 6 de l'ordre du jour ainsi qu'un courrier du Conseil des affaires francophones à propos des élections prochaines de cet organe. Sur la table de l'huissier, vous trouverez, pour consultation, le dernier bulletin d'information de la Société suisse pour les questions parlementaires, ainsi qu'un flyer de Courage civil.

Avant de commencer l'ordre du jour, une déclaration du groupement des femmes et des personnes INTA, nous a été soumise. Je donne la parole à ce propos à Rachel Comment.

1. Déclaration du groupe des femmes et des personnes INTA*

Comment Rachel, au nom du groupe des femmes et des personnes INTA*: Par cette déclaration, nous souhaitons réagir à l'article du « Bieler Tagblatt » consacré aux performances chiffrées des membres du Conseil de ville. Dans cet article, une de nos collègues est mise en avant pour son nombre d'absences. Elle a été qualifiée de reine des absences ou « Abwesenheitskönigin », dans un paragraphe consacré aux « Schwänzerinnen ». Je n'ai pas trouvé de terme en français.

D'un côté, ce n'est pas spécialement drôle, ces termes sont méprisants, dévalorisent le travail parlementaire et invisibilisent totalement l'engagement, le temps et l'énergie que cela représente, en particulier pour les femmes élues. De plus, 50 personnes, dont 4 femmes, sont également stigmatisées pour leurs absences sans que le journal, une fois de plus, ne prenne la peine de se demander quelles en étaient les raisons. Surtout l'information essentielle qui n'est mentionnée nulle part dans l'article, notre collègue était tout simplement en congé maternité. Cela aurait été une vérification simple, qui aurait permis d'éviter cette mise en cause publique, elle aurait peut-être même ouvert la voie à un article plus à la page sur les réalités et les « challenges » auxquels font face les femmes dans les parlements. Je saisis cette occasion aussi pour rappeler que le système de suppléance en cas d'absence prolongée qui nous concerne tous, prévu pour le nouveau règlement de Conseil de ville, ne sera pas effectif avant 2028.

Enfin, voilà, on publie sans réfléchir à la reproduction des vieux schémas sexistes. On atteint la réputation des personnes malgré une rectification en ligne et dans l'édition papier comprenant des excuses et la reconnaissance par la rédaction d'une erreur, mais le mal est fait. Pour le groupe parlementaire des femmes et des personnes INTA, ce type de faute n'a tout simplement aucune place dans un média en 2026. Nous resterons donc vigilantes face à toutes les formes de sexisme dans les médias comme ailleurs, y compris au Conseil de ville. Nous ne lâcherons rien.

2. Assermentation

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Ce premier point de l'ordre du jour est une nouveauté. Il s'agit de l'assermentation de trois nouveaux membres du Conseil de ville par le président du Conseil de ville.

Nous avons décidé de procéder à cette cérémonie de la manière la plus simple possible. Je demande donc à ces trois personnes de se lever. Je vais proposer les formules d'assermentation uniquement en français, si cela ne vous dérange pas. Il vous sera ensuite possible de décider de prêter serment ou de faire la promesse. Les personnes qui choisiront de faire la promesse devront lever trois doigts de la main droite et dire « je le jure » et les autres diront « je le promets » uniquement.

La formule de promesse est la suivante: « Je promets sur mon honneur et ma conscience de respecter les droits et les libertés du peuple, des citoyennes et des citoyens, d'observer strictement la Constitution et les lois constitutionnelles et de remplir fidèlement les devoirs de ma charge ».

La formule des serments est la suivante: « Je promets et je jure de respecter les droits et les libertés du peuple, des citoyennes et des citoyens, d'observer strictement la

Constitution et les lois constitutionnelles et de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de ma charge, aussi vrai que Dieu m'assiste.»

Je déclare donc les personnes suivantes comme nouveaux membres du Conseil de ville:

- Michaël Rüfenacht (UDC)
- Julien Brault (UDC)
- Lorenz Fritschi (PS)

Je vous remercie cordialement. Dès à présent, vous pouvez exercer légitimement votre mandat (*applaudissements*).

3. Approbation de l'ordre du jour

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Une modification de l'ordre du jour a été proposé afin que les points 10.7, 20 et 25 soient traités en même temps car ils traitent de la même thématique, mais il est évident que nous procéderons à trois votes distincts. Sur le même ordre d'idée, les points 10.4 et 10.10.

Pour terminer, je vous rappelle que le temps de parole est réduit en raison de l'ampleur des objets à traiter ce soir.

L'ordre du jour modifié est approuvé tacitement.

4. Communications du Bureau du Conseil de ville

Aucune communication.

5. Communications de la Commission de surveillance

Aucune communication.

6. Approbation des procès-verbaux / (19 novembre 2025 / no. 14)

Le procès-verbal est approuvé tacitement.

7. 20210053 Enregistrement des débats du Conseil de ville / Crédit supplémentaire

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Pour ce point, comme cela a déjà été dit, un amendement a été déposé par le Groupe Les Vert.e.s. Ils souhaitent que la variante 1 qui consiste à la publication de l'audio uniquement soit proposée au vote. Nous allons donc mener un débat commun puis procéder au vote en opposant les variantes 3 et 4. Ensuite, la variante que vous aurez choisie sera opposée à la variante 1.

Maurer Stefan, im Namen des Stadtratsbüros: Die Videoaufzeichnung der Stadtratsdebatten macht den politischen Betrieb in Biel der Öffentlichkeit besser zugänglich und dokumentiert den politischen Prozess in transparenter Weise. Aufgezeichnete Sitzungen schaffen Transparenz und sind wertvolle Informationsquellen für Medien, Schulen und die interessierte Öffentlichkeit. Die Debatten können aus der Distanz beziehungsweise jederzeit nachträglich mitverfolgt werden. Damit wird das Verständnis politischer Abläufe gefördert und die demokratische Teilhabe erhöht. Mit der Videoaufzeichnung können auch Personen mit eingeschränkter Mobilität die Stadtratsdebatten verfolgen. Ausserdem ermöglicht sie, das Stimmverhalten des Stadtrats auch zu Geschäften nachzuverfolgen, welche nicht im Medienfokus stehen. Eine Live-Übertragung der Stadtratsdebatten könnte allerdings zu weniger Besuchenden auf der Tribüne und damit zu weniger Publikumsnähe führen.

Gemäss seinem Mitbericht vom 25. November 2025 geht der Gemeinderat davon aus, dass die nachträgliche Publikation der Videoaufzeichnungen der Stadtratsdebatten (Variante 3) wenig Nutzen bringt. Er bevorzugt die Begrenzung auf die Videoaufzeichnungen in Ausnahmesituationen (Variante 2) würde jedoch auch die Variante der systematischen Live-Übertragung (Variante 4) gutheissen.

Das Stadtratsbüro (SRB) befürwortet die nachträgliche Publikation der Videoaufzeichnungen der Stadtratsdebatten (Variante 3), weil dadurch die Debatten barrierefrei, wenn auch zeitversetzt, mitverfolgt werden können. Gleichermassen spricht sich das SRB aber auch für Variante 4, die systematischen Liveübertragung aus. Entsprechend beantragt das SRB beide Varianten alternativ. Das SRB begrüsst grundsätzlich die Videoaufzeichnung in Ausnahmesituationen (Variante 2), betrachtet diese Variante jedoch nur als zusätzliche Nutzung der vorhandenen Technik. Die Bedingungen für die Nutzung müssten indes noch genauer definiert werden.

Des Weiteren beantragt das SRB das Postulat 20210053 «Videoübertragung der Ratsdebatten» als erfüllt abzuschreiben. Ergänzend zum vorliegenden Bericht ist hinzuzufügen, dass bezüglich der Archivierung der Stadtratsdebatten geplant ist, diese auf der Webseite des Bieler Stadtrats auf unbestimmte Zeit, das heisst bis die Dateien digital archiviert werden können, zu speichern. Das Tracking und Auswerten der Nutzung sind mit dem Web-Analysetool «Matomo» möglich. Vielen Dank für ihre Zustimmung zu Punkt 3 oder 4.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Au passage, j'ai le plaisir de saluer la présence de notre ancien collègue Urs Külling qui n'a pas mis de cravate...*(rires)*.

Schiess Christophe, au nom du Groupe Les Vert.e.s: En premier lieu, je remercie le Bureau du Conseil de ville pour son rapport détaillé avec une présentation de quatre variantes. Je porte ici la parole de la majorité de notre Groupe qui est en faveur de la

variante 1. Une minorité de notre Groupe est en faveur de la variante 4. On entendra les arguments à ce propos tout à l'heure.

En 2021, une motion interpartis avait été déposée comme l'a exposé M. Maurer, tout à l'heure. En résumé, le but était de toucher la population et l'impliquer. Je me pose donc la question de savoir si c'est vraiment avec des moyens techniques que l'on peut renforcer la participation citoyenne. Un autre but des motionnaires était de documenter le processus politique. De notre avis, les procès-verbaux documentent aujourd'hui parfaitement les processus politiques. Ils sont rapidement publiés et pour cela je remercie le Secrétariat parlementaire.

L'enregistrement audio proposé par la variante 1, qui est fait de toute façon, permettrait d'avoir le « Originalton », « unmittelbar », qui va dans le sens des motionnaires. Enfin, on veut rendre les séances plus accessibles à la population, ça se comprend pour le Conseil national, le chemin est long de Poschiavo à Berne, de Plan-les-Ouates à Berne. Pour le Grand Conseil également, Meiringen, Champoz, La Ferrière sont loin de Berne. Toutefois, à Bienne, en 15-20 minutes, la plupart de la population peut accéder à la Salle du Conseil de ville.

Une chose cruciale maintenant à nos yeux, le simple fait que les débats soient filmés aura un effet sur les prises de parole, les interventions déposées et la manière de faire de la politique. Cela a été observé et décrit dans d'autres parlements, par exemple à l'Assemblée nationale en France. On appelle ça la « tiktokisation » de la politique. Est-ce que c'est vraiment ça que nous voulons? Non, si j'en crois deux courriers de lecteurs parus la semaine dernière suite à ce fameux article dont a parlé Rachel Comment tout à l'heure dans sa déclaration de groupe. Hinzu kommt ein Leserbrief von Nina Schlup, Stadträtin Juso in welchem sie schreibt: « *Politik ist weder Spitzensport noch Reality-TV.* » Sur le même sujet, un courrier du groupe radical romand intitulé « moins donne parfois plus ». Vous y dénoncez des interventions qui ont pour effet d'assurer une visibilité médiatique, de nourrir un marketing politique. Vous dites, je cite : « assumer une autre conception du travail parlementaire, moins d'agitation, plus de rigueur, moins d'affichage, plus d'efficacité ». C'est radical, c'est magnifique. Cher Groupe PRR, chère Nina, je vous remercie d'être cohérents tout à l'heure au moment du vote et de ne pas approuver une variante vidéo qui ne ferait que renforcer ce que vous dénoncez.

Dans le rapport du Bureau du Conseil de ville, il est dit que l'enregistrement et la publication de vidéos des débats n'auraient pas de conséquences significatives ni sur le personnel ni sur le climat. J'en doute fort. On stocke sur un serveur des dizaines d'heures de vidéos qui peuvent être visionnées en streaming dans le monde entier. Les serveurs de l'entreprise Vimeo qui permettront de suivre nos envolées se trouvent pour la plupart aux USA, bientôt peut-être, c'est un peu moins chaud, au Groenland. La semaine dernière, l'association des entreprises électriques suisses, VSE en allemand, a mis en garde contre des pénuries d'électricité dans les prochaines années dues à notre consommation croissante, la mobilité électrique essentiellement et l'intelligence artificielle. En France, la moitié des nouvelles capacités nucléaires servira à alimenter les « Data Centers ». Chaque heure, pratiquement 1 million de vidéos sont mises en ligne sur TikTok et dans une heure à 19h23 précisément, il y aura sur YouTube 30'000 heures de vidéos supplémentaires. Des vidéos de chats, de tortues qui font du patinage artistique, de koalas qui se font des bisous et peut-être bientôt aussi ici parlant, Christophe, Lucas, Dana, Daniel, Josie, Stefan. Je ne parle pas ici des abus possibles, des montages, des deepfakes, l'intelligence artificielle n'a pas de limite. Est-ce qu'on veut vraiment participer à ce délire? Donnons un signal clair, stop, ça suffit. Merci d'opter pour la variante 1 qui est aussi la moins chère. Une variante à la mesure

de notre commune, gardons les pieds sur terre. Je vous entends déjà dire qu'il faut être plus transparent, il faut aller vers les citoyennes et les citoyens, il faut donner envie. Aber ist dies wirklich unsere Motivation oder geht es hier nicht eher um unsere Selbstdarstellung? Ce n'est pas parce qu'il y a autant d'habitants à Bienne qu'au Groenland qu'il faut se prendre pour le centre du monde.

Bucher Juliet, Fraktion SP/JUSO: Die Einführung der Live-Übertragungen unserer Parlamentsdebatten ist ein wichtiger Schritt zu mehr Transparenz und Bürgerbeteiligung. Live-Übertragungen ermöglichen es den Bürgerinnen und Bürgern unserer Stadt direkt mitzuverfolgen, wie ihre gewählten Vertreterinnen und Vertreter Entscheidungen treffen und welche Argumente sie vorbringen. Dies fördert nicht nur das Vertrauen in unsere Lokalpolitik, sondern ermöglicht uns als Gemeinschaft besser informiert zu sein und aktiv an der Gestaltung unserer Stadt mitzuwirken. Die Fraktion SP/JUSO unterstützt die Einführung der Live-Übertragungen. Kostenseitig ist der Unterschied der beiden beantragten Varianten nur geringfügig und kann den Entscheid nicht beeinflussen. Die Fraktion SP/JUSO ist überzeugt, dass die Live-Übertragung zu einer stärkeren Beteiligung und einem besseren Verständnis unserer Lokalpolitik führen wird. Wir unterstützen daher Variante 4.

Moeschler Marie, au nom du Groupe PSR: Notre Groupe a beaucoup débattu cet objet. Nous sommes cosignataires de la motion déposée en son temps, mais pas forcément unanimes sur le sujet pour les raisons suivantes. En plus des éléments très pertinents apportés par Monsieur Christophe Schiess, dans le rapport au point 6, il est dit que l'introduction de l'enregistrement systématique et de la publication des débats du Conseil de ville n'aura aucune répercussion significative sur les émissions de gaz à effet de serre selon l'examen de la comptabilité climatique du projet. Ce n'est pas la première fois qu'il est mentionné quelque chose comme ça dans un rapport alors que, en tout cas à mon sens, c'est faux. Car, saviez-vous que regarder une vidéo en streaming équivaut à chauffer son four à coin, porte ouverte durant 20 minutes? Alors qu'il y a 5 ans déjà, notre président nous demandait de mettre un couvercle sur la casserole pour chauffer nos spaghettis. D'autre part, il n'est pas dit dans ce rapport combien de temps les vidéos seront archivées.

Or, le nombre de vidéos émises sera considérable et auront inévitablement un impact sur nos besoins en matière de serveurs, data center. A ce propos, je me permets une petite remarque à l'attention de notre président. Si nous avons bientôt tous un ordinateur devant nous, c'est par obligation budgétaire de la Ville. Il n'y a pas que les répercussions écologiques que nous craignons mais aussi le respect du droit à l'image. Certes, nous sommes des personnes publiques et nous devons accepter une certaine utilisation de notre image tant qu'elle n'est pas pénale. Toutefois, lorsqu'on sait à quel point il est devenu difficile de défendre son droit à l'image de nos jours, notamment avec l'IA, cela me laisse quelque peu songeuse. Nous souhaiterions dès lors des règles claires en la matière, tant concernant l'archivage que sur l'utilisation des images. A l'heure actuelle, il n'est absolument rien mentionné dans le rapport à ce sujet.

Malgré ces critiques, nous vivons avec notre temps qui parfois est très contradictoire et, par conséquent, une majorité de notre Groupe est favorable à la variante 4. Si vidéo il y a, alors il nous apparaît qu'elle doit être diffusée en simultané afin de donner la possibilité aux gens de nous suivre en direct. Nous pensons que l'intérêt y est peut-être plus grand que de regarder après-coup une retransmission alors que les journaux ont déjà relevé les points forts de la séance. Nous remercions le Bureau du Conseil de ville pour son rapport et je vous remercie de votre écoute.

Schneider Sandra, Fraktion SVP: Es freut mich sehr, dass wir heute Abend endlich über die Videoaufzeichnung diskutieren. Wir hatten den überparteilichen Vorstoss bereits 2021 eingereicht. Es hat doch relativ lange gedauert, bis überhaupt eine Kamera installiert wurde. Jetzt klären wir eigentlich nur noch das letzte Detail. Ich möchte kurz auf das eingehen, was vorhin gesagt wurde.

Marie Moeschler hat das Recht am Bild erwähnt. Ich darf daran erinnern, dass wir Persönlichkeiten der Öffentlichkeit und unsere Ratsdebatten öffentlich sind. Die Leute hier auf die Tribüne sehen uns auch live, sie sehen, ob wir am Handy sind, am Notebook etwas machen oder uns unterhalten. Die Aufnahme ändert daran nichts. Ein weiterer Punkt, welcher von Christophe Schiess angesprochen wurde, betrifft die Audiodatei. Im Grossen Rat stand früher die Audiodatei zur Verfügung. Lange Debatten konnten nur ohne Bild nachgehört werden. Ich kann mir nichts Langweiligeres vorstellen. Man will doch sehen, wie wir miteinander diskutieren, streiten, verschiedene Argumente vorbringen und am Schluss eine gute Lösung für die Stadt Biel finden.

Die Fraktion SVP befürwortet deshalb klar Variante 4. Die Kosten sind nicht enorm viel höher als mit einer Audiodatei. Es ist doch für Medien und Interessierte viel interessanter unsere Debatten live mitverfolgen zu können. Zeitung und Telebielingue können nicht Beiträge zu allen 30 Themen einer Stadtratssitzung publizieren. Viele Themen schaffen es deshalb nicht in die Medien. Mit der Videoaufzeichnung können wir die Politik zur Bevölkerung bringen. Das hilft nicht nur den Parteien, sondern auch den einzelnen Stadtratsmitgliedern. Wir sind immerhin die Vertreter der Bevölkerung und uns sollte man ein bisschen kennen. Es gibt nichts Schlimmeres, als wenn die Leute auf der Strasse befragt werden und nicht wissen, wer eigentlich hier Politik macht. Wir müssen präsenter sein. Das können wir mit der Videoübertragung erreichen. Ich danke Ihnen, dass wir jetzt diesen Schritt zu mehr Transparenz machen.

Übrigens wurde im Grossen Rat damals gleichzeitig ein Vorstoss zum gleichen Anliegen eingereicht. Dieser wurde relativ zügig nach einem Jahr bereits umgesetzt und die Rückmeldungen sind äusserst positiv. Noch eine kleine Anekdote: Wenn nur 10 oder 20 Leute live zuschauen, ist das nicht viel, aber es sind mehr als heute auf der Gästetribüne sitzen. Also können wir froh sein, wenn wir vielleicht 20, 30 Leute live am Bildschirm erreichen. Wenn anschliessend vielleicht noch 50, 100 oder 300 Leute die Debatten nachschauen, haben wir unseren Job gemacht.

Lehmann Caroline, Fraktion GLP+: Wir müssen ehrlich mit uns selbst sein. Gerade die lokale Politik verliert in der Bevölkerung besonders bei jungen Personen an Relevanz. Die Zuschauerränge sind leider nur in Ausnahmefällen wie beispielsweise bei Debatten zu Leistungsverträgen oder bei Steuererhöhungen zum Budget oder allenfalls bei kontroversen Projekten besetzt. Gleichzeitig ist der Raum in den Medien für die lokale Politik beschränkt. Der Bieler Bevölkerung wird in den Medien nur über einen Bruchteil der behandelten Geschäfte im Stadtrat berichtet. Wir finden, das ist falsch, denn nur damit können wir die Leute nicht für unsere Politik interessieren. Gerade aus Gründen der Transparenz finden wir es wichtig, dass die Bevölkerung Einblick hat. Ich finde schon, dass das zählt. Es ist ein Fakt, dass in der heutigen Zeit digitale Erreichbarkeit unumgänglich ist und auch für Personen mit eingeschränkter Mobilität zugänglich sein muss. In der Fraktion GLP+ sind wir ausserdem der Meinung, dass Audioaufnahmen nicht reichen. Ein Livestream ist um einiges interessanter. Weil die Kosten für die Varianten 3 und 4 ziemlich ähnlich sind, werden wir uns mehrheitlich für Variante 4 mit Livestream entscheiden. Es gibt aber durchaus Personen in der Fraktion GLP+ mit Sympathien für die Argumente im Änderungsantrag der Fraktion Grüne und der Variante 1.

Schüpbach Manuel, Grüne: Wie der Fraktionspräsident bereits ausgeführt hat, lehnt die Mehrheit der Fraktion Grüne die Videoaufzeichnung ab und fordert aus ökologischen Gründen eine reine Audioaufzeichnung. Ich spreche für die Minderheit der Fraktion Grüne, die zu einer anderen Schlussfolgerung kommt und den Livestream unterstützt. Zunächst möchte ich festhalten, dass die vorgebrachten ökologischen Argumente legitim und ernst zu nehmen sind. Es ist wichtig, den ökologischen Fussabdruck zu hinterfragen. Auf der anderen Seite steht aber ein ebenso grünes Anliegen, nämlich die politische Teilhabe. Die Grünen Schweiz halten fest, dass sie sich für den Ausbau der Demokratie engagieren, wozu auch die Beteiligung möglichst vieler Menschen an politischen Prozessen gehört. Politische Teilhabe bedeutet nicht nur mitbestimmen zu dürfen, sondern auch politische Prozesse mitverfolgen zu können, idealerweise im Moment, in dem Politik passiert. Teilhabe setzt deshalb einen zeitnahen Zugang voraus, den ein Livestream verschafft. Er ermöglicht, gezielt einzelne Geschäfte mitzuverfolgen, auch solche, die medial keine Beachtung finden. Er erlaubt, sich zu informieren, wenn die Präsenz auf der Tribüne nicht möglich ist und eröffnet dadurch gerade auch mobilitätseingeschränkten oder gesundheitlich beeinträchtigten Personen den Live-Zugang zu den Debatten. Die visuelle Übertragung erleichtert im Übrigen auch die Nachvollziehbarkeit politischer Debatten, weil Gestik und Mimik sichtbar und Gesichter mit Namen verknüpft werden können.

Der Bericht geht von einem geringen Interesse am Livestream aus. Die Erfahrungen aus Nidau zeigen jedoch eine konstante Nutzung. Seit der Debatte zu Agglolac werden dort alle Sitzungen live übertragen und anschliessend auf Youtube publiziert. Die vier Sitzungen 2025 erzielten durchschnittlich rund 160 Aufrufe, die Debatte zu Agglolac rund 1'100. Die Zahlen zeigen, ein Livestream ist kein Massenmedium, aber er wird genutzt, manchmal mehr, manchmal weniger. Politische Teilhabe misst sich nicht nur an Reichweite, sondern auch an Zugänglichkeit und Verlässlichkeit. Teilhabe bedeutet nicht, dass alle teilnehmen müssen, sondern dass niemand ausgeschlossen wird, nur weil Ort oder Lebensrealität nicht passen. Die nachträglich veröffentlichte Audioaufzeichnung ist ökologisch konsequenter, bringt aber nicht viele Vorteile gegenüber der heutigen Situation. Der Livestream hingegen verursacht zwar zusätzliche Emissionen, schafft dafür aber einen deutlich besseren Zugang. Für mich selbst ist daher klar, entweder wir entscheiden uns konsequent für den Livestream oder verzichten komplett auf die Aufzeichnung. Eine Zwischenlösung schafft ebenfalls zusätzlichen Aufwand, ohne den Anspruch an politischer Teilhabe zu erfüllen.

Schiess Christophe, Les Vert·e·s: Merci à Manuel Schüpbach. Il est clair que cette pesée d'intérêts doit évidemment toujours être faite par rapport aux personnes à mobilité réduite ou qui ont d'autres problèmes les empêchant de se déplacer ici. Pour moi, dans ce cas-là, la pesée d'intérêts ne justifie pas la mise à disposition d'une vidéo en direct. Ceci pour les raisons que j'évoquais avant qui ne sont pas que des raisons écologiques. Manuel, tu as évoqué Nidau. Du hast die Anzahl Klicks angeschaut. Ich selbst bin weiter gegangen und habe mit einer Nidauer Stadträtin, heute Gemeinderätin, diskutiert. Sie hatte vor ein paar Jahren dem Kredit für die Videoübertragung zugestimmt. Heute würde sie Nein sagen. Sie sagt, dass im Gegensatz zum Aufwand der Ertrag unfassbar fragwürdig ist. Sie sagt weiter, dass sie in der Nidauer Gesellschaft sehr gut vernetzt ist und aus einer guten Partei kommt (*Gelächter*). Vor allem die eigenen Leute, also Stadtratsmitglieder schauen sich selber an und klicken mehrmals. So entstehen die Klicks.

C'est un paradoxe, on part d'une intention louable, c'est-à-dire aller vers la population, aller vers les personnes qui ont des difficultés, être transparent, se rapprocher des

citoyens et puis, en fait, on met à disposition un dispositif qui sera essentiellement utilisé pour se regarder le nombril. Ich kann durchaus verstehen, dass viele von Ihnen sich für Variante 3 oder 4 entschieden haben. Diese Varianten werden ja auch vom Stadtratsbüro beantragt. Für mich ist wichtig anzumerken, dass Spielraum ermöglicht werden soll. Dazu habe ich heute gerade einen Artikel des Soziologen Hartmut Rosa gelesen. **Die Mehrheit unserer Fraktion beantragt Variante 1, Audioaufzeichnung.** Quant à moi, s'il y a encore une votation à la fin sur le crédit global, j'espère que ce sera la variante 1 qui gagnera mais je suis aussi tout à fait d'accord de discuter sur la décision de ne rien changer. Tout cela pour dire que je te comprends Manuel. Je vous remercie donc, encore une fois, de bien vouloir étudier cette variante 1 et la prendre en considération.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Je vous prierais de vous inscrire afin que je puisse clore la liste des orateurs.

Rodriguez Ugolini Julian, SP: Ich bin mit vielem einverstanden, was gesagt wurde. Wir leben in einer Zeit, in der sich die Menschen auf Social Media darüber informieren, was auf der Welt passiert. Solche Videos helfen enorm. Wir können noch so viele Beiträge auf unseren Parteiwebseiten publizieren, lesen tut sie trotzdem niemand. Eine Publikation auf Social-Media-Kanälen dient der Information der Bevölkerung, auch wenn vielleicht nicht ganz so fundiert und ausführlich, wie wir uns wünschen.

Ich wünsche mir vor allem, dass noch schriftlich geregelt wird, was mit dem Videomaterial gemacht werden darf. Ich würde sehr gerne meine Reden hin und wieder auf meinen Social-Media-Kanälen eintragen. Dies wird aber im vorliegenden Entwurf nicht definiert. Auch wenn ich das Recht an meinem Bild habe, bedeutet das nicht, dass ich das Recht habe, die Aufnahme für mich zu nutzen. Die Aufnahme gehört der Stadt. Wenn ich einen Ausschnitt aus der Stadtratssitzung auf Social Media publiziere, kann mir die Stadt das rechtlich gesehen verbieten oder von mir finanzielle Kompensation verlangen.

Clauss Susanne, SP: Nur ganz kurz, Christoph Schiess, mich erstaunt, dass Sie sagen die Aufnahme werde vor allem von den eigenen Parlamentsmitgliedern geschaut. Ich habe im Grossen Rat die Erfahrung gemacht, dass das nicht so ist. Im Gegenteil: Interessierte schauen bei der Diskussion zu einzelnen Geschäften rein und geben Rückmeldungen. Ich könnte mir vorstellen, dass Herr Buchhofer beispielsweise den Architektenverband vor den Bildschirm einlädt (*Gelächter*). Es ist nicht nur der eigene Fanklub.

Müller Lukas, EDU: Je rejoins les propos de Susanne Clauss concernant le fait que les personnes intéressées au livestream sont des lobbyistes qui ne vivent pas à Bienne. Leur seul but est de contrôler nos propos afin de les utiliser peut-être dans des montages en vue d'une propagande. Je trouve que ce qu'a dit Christophe Schiess concernant l'IA qui évolue pour le moment sans cadre légal clair. Je soutiens donc la proposition d'amendement faite par le Groupe des Vert-e-s.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Etant donné que le Bureau du Conseil de ville ne souhaite pas prendre la parole, nous allons pouvoir passer au vote. Afin d'être clair, il y aura trois votes distincts. Nous opposerons pour le premier vote les variantes 3 et 4. La variante qui l'emportera sera ensuite opposée à la variante 1 dans un second vote. Pour terminer, nous procéderons au vote final afin de savoir si vous acceptez la décision prise lors du second vote ou non.

Vote

- Opposition de la variante 3 à la variante 4 (proposition du Bureau du Conseil de ville)

La variante 4 l'emporte et est acceptée.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Nous passons donc au second vote qui oppose la variante 4 à la variante 1.

Vote

- Opposition de la variante 4 à la variante 1 (proposition du Groupe Les Vert-e-s)

La variante 4 l'emporte et est acceptée.

Vote final

Vu le rapport du Bureau du Conseil de ville du 9 décembre 2025, vu l'art. 44, al. 3, du Règlement de la Ville du 3 mars 2024 (RDCo 1.0-1), le Conseil de ville de Bienne arrête avec 38 voix pour, 18 voix contre et 2 abstentions:

1. En vertu de l'art. 10 du règlement des finances (RDCo 6.2-1), il approuve le crédit supplémentaire n° 315800000.18000 sur le compte de résultats du Secrétariat parlementaire à hauteur de 32'577 francs pour financer la retransmission en direct de débats du Conseil de ville (variante 4) et les coûts d'exploitation pour 2026.
2. Il prend connaissance du fait que le budget du Secrétariat parlementaire augmentera de 18'000 francs, sans compensation, à partir de 2027 pour financer les coûts induits d'exploitation de la retransmission en direct des débats du Conseil de ville. Il décide du rôle comme étant réalisée l'intervention parlementaire suivante
 - Postulat interpartis 20210053, Schneider Sandra, UDC, Roth Myriam, Les Vert-e-s, Tennenbaum Ruth, PAS, Briechle Dennis, PVL, Stolz Joseline, PSR, Cadetg Leonhard, FDP, Halter Marisa, POP, Heiniger Peter, POP, «Transmission vidéo des débats au Conseil de ville».
4. Le Bureau du Conseil de ville est chargé d'exécuter cet arrêté. Il est autorisé à procéder aux modifications de projet qui s'imposeraient ou s'avéreraient nécessaires dans la mesure où elles ne changent pas le caractère global du projet.

8. 20240278 Révision partielle du règlement sur le Service dentaire scolaire

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Avant de donner la parole aux personnes qui le souhaitent, je tiens à préciser que cette affaire est soumise au référendum facultatif et ce n'est pas mentionné dans le rapport final. Toutefois, si vous acceptez ce projet, cela sera ajouté dans l'arrêté.

Benz Raphael, Aufsichtskommission: Die Aufsichtskommission hat den Entwurf einstimmig angenommen. Ich möchte mich für den ausführlichen Bericht bedanken, der sehr klar ist und die Diskussion deshalb sehr kurzhielt.

Schlup Nina, Fraktion SP/JUSO: Wir finden es richtig und wichtig, dass die Stadt Biel den Service Public der Zahnpflege anbietet. Er ist ein wichtiger Teil einer guten Gesundheitsversorgung für alle. Folglich ist es sinnvoll, diesen Service durch gut geschultes Personal zu leisten. Positiv ist, dass die Stadt weiterhin Familien unterstützt, falls eine teure Zahnbehandlung nötig ist. Eine Unterstützung abgestuft nach Einkommen ist angebracht, denn es ist wichtig, dass Gesundheit und damit auch gesunde Zähne für alle möglich sind und nicht nur für Kinder, deren Eltern ein dickeres Portemonnaie haben. In diesem Sinne möchten wir allen danken, die den Service heute ermöglichen. Sie sehen, wir finden das Reglement gut und sind zufrieden, wie es funktioniert. Wir stimmen deshalb allen technischen Änderungen sowie der Abschaffung der Kommission zu. Es zeigt sich, dass die Einsparung der Kommission nicht eine Einsparung beim Service bedeutet.

Eine kleine Bemerkung haben wir trotzdem. Wir finden es etwas beunruhigend, dass die Praxis seit zehn Jahren nicht mehr dem Reglement entspricht. Für uns stellt sich die Frage, wie viele andere Reglemente wohl vom gleichen Problem betroffen sind. Im vorliegenden Fall haben wir Glück, dass die Situation nicht verschlechtert wurde, doch das muss nicht immer so sein. Uns ist bewusst, dass die Personen, die das Problem rechtzeitig hätten erkennen sollen, wohl nicht mehr hier sind. Wir hoffen trotzdem, dass es sich um einen Einzelfall handelt. In diesem Sinne vielen Dank für die geleistete Arbeit und möge es in Biel möglichst wenig Löcher geben.

Manzoni Bryan, au nom du Groupe PRR: Pour le Groupe PRR, la santé dentaire n'est pas un luxe, ce n'est pas un accessoire, mais c'est une condition concrète pour l'égalité des chances et cela dès l'enfance. Nous sommes donc fortement engagés et attachés à l'égalité des chances. Il ne faut pas le prendre comme un slogan, mais c'est une mission scolaire fondamentale. C'est donner aussi à chaque enfant, quel que soit son milieu social, son appartenance, la possibilité de conserver une bonne hygiène dentaire. C'est lui donner aussi les mêmes bases pour apprendre, pour se concentrer, pour grandir dignement et tranquillement. Pour cette valeur et pour cette prévention, ce n'est pas une dépense idéologique mais c'est un investissement aussi rationnel. Il faut prévenir des dégâts qui sont plus tard une charge pour le pouvoir d'achat de beaucoup d'adultes car on parle de coûts conséquents et il est donc important de le prévenir dès l'enfance. Dans ce sens aussi, il est important de moderniser notre logique de soins dentaires pour le présent mais aussi pour l'avenir. Donc, le rôle de la Ville, il est clair ici, c'est d'avoir une santé scolaire forte, des responsabilités publiques reconnues et, au même titre que le dépistage ou la prévention, nous devons accompagner aussi le soin dentaire.

De Lorenzo Bryan, au nom du Groupe UDC: Notre Groupe a examiné la proposition de révision partielle du Règlement sur le service dentaire. Nous considérons que cette adaptation est acceptable et nous soutiendrons le projet pour les raisons suivantes. Tout d'abord, nous constatons que la modification proposée vise avant tout à adapter la base réglementaire à la réalité actuelle. Le service dentaire scolaire fonctionne déjà selon l'organisation présentée et cette révision ne crée ni nouvelle structure, ni nouvelle charge administrative. Notre Groupe salue en particulier la suppression de la commission du service dentaire scolaire. Une instance qui ne se réunit plus depuis de nombreuses années et dont l'utilité n'est pas démontrée. Éliminer des organes inactifs

va dans le sens d'une gestion publique plus responsable et plus légère, moins de commissions improductives, c'est moins de bureaucratie. Nous relevons également qu'aucun coût supplémentaire n'est généré par cette révision.

Les adaptations organisationnelles ont déjà été mises en œuvre dans la pratique, notamment l'intégration interne des activités de prophylaxie. Il est important pour notre Groupe que la mise à jour du règlement n'entraîne ni dépense nouvelle, ni augmentation implicite de ressources. La mise à jour des termes et références légales est également bienvenue. Un cadre réglementaire clair, actualisé et cohérent est essentiel tant pour le service concerné que pour la transparence vis-à-vis de la population. Enfin, même si la suppression d'une commission implique une perte formelle d'un lieu de consultation, nous notons que des mécanismes alternatifs existent pour solliciter l'avis des parents, des enseignants ou d'autres partenaires lorsque cela s'avère nécessaire. Nous demandons néanmoins que le Conseil municipal assure un suivi régulier du fonctionnement du service afin de détecter d'éventuels problèmes à l'avenir. En résumé, cette révision officialise une pratique déjà en place, simplifie l'architecture institutionnelle et n'alourdit ni le budget ni l'Administration. Pour ces raisons, la proposition est soutenue par notre Groupe avec toutefois une attente de vigilance sur la mise en œuvre.

Stolz Joseline, au nom du Groupe PSR: Ce règlement, qui date, est appelé à être modifié à plusieurs niveaux. D'une part, la terminologie du département école et sport est remplacée par département des écoles. Cette terminologie englobe bien sûr tout le domaine scolaire biennois. D'autre part, la suppression de la commission du service dentaire scolaire qui n'est plus active depuis une dizaine d'années et son rattachement à la commission scolaire fait sens.

Et enfin, une adaptation est proposée pour l'organisation de la prophylaxie. Le service dentaire est déjà de fait pris en charge par le département des écoles, notamment dans l'organisation des contrôles dentaires annuels de tous les élèves. Il organise la réalisation des mesures prophylactiques dans les écoles et les informations aux parents. En effet, il est indispensable que tous les élèves puissent bénéficier d'un contrôle dentaire et qu'une spécialiste des soins prophylactiques puisse être engagée par la Ville. La prévention dentaire est indispensable car elle peut éviter ou changer de mauvaises habitudes et ça dès le plus jeune âge. De plus, l'hygiène dentaire est vraiment très importante. Cette révision est une mise à jour indispensable pour assurer un bon fonctionnement adapté aux besoins actuels. En conclusion, cette prestation doit rester dans le domaine du service public. Je vous remercie de votre attention.

Tanner Anna, Direktorin Bildung, Kultur und Sport: Danke vielmals für die gute Aufnahme des vorliegenden Geschäfts. Der Entwurf entstand im Anschluss an die Totalrevision der Stadtordnung (SO; SGR 1.0-1). Es werden wahrscheinlich weitere Reglemente angepasst werden müssen. Somit haben wir die Gelegenheit, alles anzuschauen. Klar ist es gut, wenn die Reglemente den neuesten Bedingungen entsprechen, aber bisher funktionierte es auch so gut.

Wieso brauchen wir das neue Organisationsreglement? Es regelt Modalität und Organisation des schulzahnärztlichen Dienstes, was nach Art 60 Volksschulgesetz (BSG 432.210) im Aufgabenbereich der Gemeinden liegt. Die Gemeinden tragen einen Teil der Kosten für die Prävention, aber auch für gewisse Behandlungen. Der Beitrag an die Familien ist einkommensabhängig, wie von Ihnen erwähnt und positiv bewertet. Die dafür notwendige gesetzliche Grundlage liegt Ihnen heute vor.

Angesprochen wurde das Thema Prophylaxe. Eine Person, wurde extra dafür geschult und kommt einmal im Jahr in die Klassen. Im Übrigen wird die Prophylaxe durch die Lehrpersonen gewährleistet, wodurch Ressourcen geschont werden.

Wir wurden darauf aufmerksam gemacht, dass es in der Beilage der französischen Version, Art. A1-1, Ziffer 1 einen Fehler hat. In der Berechnungstabelle steht im Titel beider Spalten «Participation parents», statt in der zweiten Spalte «Participation commune ». Das wird noch angepasst. Ich danke für die Zustimmung zum Geschäft.

Vote

Vu le rapport du Conseil municipal du 12 novembre 2025, vu l'art. 42, al. 1, let. a, du Règlement de la Ville du 3 mars 2024 (RDCo 1.0-1), le Conseil de ville de Bienne arrête, sous réserve du référendum facultatif, à l'unanimité par 53 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

1. Il approuve la révision partielle du règlement sur le Service dentaire scolaire (RDCo 4.3.2-3). Les modifications sont les suivantes :

Art. 1 à 3 : inchangés

Art. 4 et 5 : abrogés

Art. 6 Tâches du Département des écoles

¹ Le Service dentaire scolaire est géré administrativement par le Département des écoles pour l'ensemble des écoles enfantines et des écoles publiques et privées de la scolarité obligatoire à Bienne.

^{1a} (nouveau) Le Département des écoles organise et surveille les soins dentaires scolaires pour tout ce qui touche aux questions suivantes :

- a. la convention conclue avec l'Association des dentistes de Bienne ;
- b. l'organisation judicieuse des contrôles annuels ;
- c. l'engagement de spécialistes en prophylaxie ou l'octroi de mandats correspondants ;
- d. la réalisation des mesures prophylactiques dans les écoles ;
- e. l'information des parents sur les objectifs en matière de soins dentaires à l'école ainsi qu'à la maison.

² Le Département des écoles informe les parents au début de la scolarité obligatoire quant au contenu et à l'organisation du Service dentaire scolaire ainsi qu'en ce qui concerne les tarifs des soins et les contributions municipales aux frais de traitement.

³ Il transmet aux dentistes scolaires les noms des élèves devant faire l'objet d'un contrôle dentaire, et procède aux décomptes des honoraires.

⁴ Il traite les demandes de contribution aux frais de traitement concernant les familles de condition modeste domiciliées à Bienne et veille à l'exécution des paiements.

⁵ abrogé

⁶ (nouveau) En cas de litiges survenant entre les dentistes traitants et les patientes et patients, le Département des écoles désigne un comité de médiation qui servira d'intermédiaire. Deux dentistes ainsi que la ou le responsable du Département des écoles font partie de ce comité.

Art. 7 et 8 : inchangés

Art. 9

¹ Inchangé

² Inchangé

³ Inchangé

⁴ La Commune municipale ne contribue aux traitements d'orthopédie dento-faciale que si l'anomalie est réputée grave au sens de l'évaluation de la gravité des anomalies dento-faciales d'après les symptômes diagnostiques (annexe 2), et si l'assurance-invalidité ou la caisse-maladie ne participe pas ou seulement partiellement aux frais. Le diagnostic est vérifié par la ou le médecin-dentiste conseil de la commune, et ladite liste est contrôlée périodiquement par le Conseil municipal.

⁵ La Commune municipale garantit aux médecins-dentistes le paiement des honoraires dus aux prestations fournies dans le cadre de la convention relative au Service dentaire scolaire, et ce, à partir du 3^e rappel de paiement demeuré sans effet. Le Département des écoles veille aux remboursements correspondants par les parents.

Art. 10 et 11 : inchangés

Annexe 1 : inchangée

A2 Annexe 2: Évaluation de la gravité des anomalies dento-faciales d'après les symptômes diagnostiques (La modification ne concerne que le texte français.)

Art. A2-1

1. Articulé croisé frontal d'au moins trois dents permanentes antérieures ou de toutes les dents de lait antérieures (les canines sont considérées comme des dents antérieures). (La modification ne concerne que le texte français.)

(...)

7. La modification ne concerne que le texte allemand.

(...)

9. La modification ne concerne que le texte allemand.

2. La présente révision partielle entre en vigueur le 1^{er} mars 2026.

9. 20230175 Collège des Platanes, école primaire de Madretsch / Concours d'architecture pour la transformation et l'extension des bâtiments scolaires / Crédit d'engagement

Suter Daniel, au nom de la Commission de surveillance: En septembre 2023 et 2025, nous avons eu affaire avec le Collège des Platanes pour remédier à sa vétusté par des mesures d'urgence en deux temps pour un total de 850'000 fr. Après l'étude de faisabilité lancée par le Conseil municipal en juin 2023 par un crédit d'engagement de 255'000 fr., le concours d'architecture qui nous est proposé aujourd'hui constitue la deuxième étape pour la rénovation de ce collège. Or, ce qui peut apparaître comme la simple suite logique dans un processus de planification en somme rodé, constitue en fait une démarche d'une importance et d'une complexité certaine. Importante, notamment par son cahier des charges concernant le programme des locaux à réaliser puisque le concours d'architecture préjuge par-là de l'ampleur, donc du coût du projet finalement envisagé. Complexe par la nature de l'objet concerné et les différents intérêts à prendre en compte.

Aussi, le rapport qui nous est soumis demande toute notre attention pour en réaliser l'enjeu. La Commission de surveillance s'y est mis et a obtenu en temps utile de plus amples informations qui lui permettent de vous recommander l'acceptation du crédit d'engagement. Nous remercions sincèrement les directions et départements concernés du travail accompli et des compléments apportés. Le besoin de rénover le collège des Platanes ne souffre du moindre doute. Nous en connaissons les détails depuis nos interventions d'urgence de 2023 et 2025. L'étude de faisabilité ayant porté sur l'ensemble du complexe scolaire situé sur la même parcelle, y compris donc l'école primaire de Madretsch. Cette étude a dégagé principalement trois variantes, dont la troisième a d'emblée été écartée. Selon les renseignements complémentaires obtenus par la Commission de surveillance, cette décision s'explique par les impondérables liés à la durée et l'issue de la procédure de planification que cette variante impliquait, alors que la construction qui en devenait envisageable n'apportait manifestement aucun avantage décisif, notamment sur le plan financier. Quant aux variantes 1, démolition et reconstruction et 2, transformation et extension, les explications fournies dans le rapport pour le choix de la variante 2 sont parfaitement plausibles, autant sur l'aspect de la durabilité et l'impact environnemental que celui des coûts de construction.

A ce sujet, les exemples de transformation avec conservation de la structure porteuse en annexe du rapport sont parlants. En tout état, quelle que soit la variante choisie, l'ampleur et le coût du projet qui en résulte dépendent en premier lieu du programme des locaux imposé. A ce sujet, la Commission de surveillance a obtenu d'importantes informations complémentaires qui ne ressortent pas de prime abord du rapport qui nous est soumis. Ce dernier nous apprend pour l'essentiel que pour compléter les trains de classes, il faut ajouter deux classes pour l'école primaire et deux classes pour l'école secondaire et aménager une cuisine scolaire pour remplacer celle existante au Collège du Tilleul, ce qui se justifie sur le plan opérationnel. Par ailleurs, on prend acte de la volonté du Conseil municipal de prévoir de mettre l'une des deux salles de sport en conformité avec les exigences de l'Office fédéral du sport, offrant ainsi des avantages en termes d'utilisation, en particulier pour les sports associatifs.

En plus de cela, le programme des locaux envisagé par le cahier des charges du concours prend des dimensions spectaculaires. Il est basé sur la législation cantonale sur l'école obligatoire qui prévoit pour les salles de classe une surface minimale de 64 m², des dérogations étant admises dans des cas justifiés. Cela étant, les communes disposent d'une certaine marge de manœuvre, notamment quant au nombre de salles

à mettre à disposition. Comparé à ces exigences, le rapport nous indique en l'état des déficits globaux estimés à 30% au Collège des Platanes et 60% à l'école primaire de Madretschi, déficit constitué d'une part par des salles trop petites et, d'autre part et surtout, par le manque de salles de groupe et de salles spécialisées.

Concrètement et après vérification faite, en plus des 4 salles supplémentaires déjà mentionnées, il résulte pour la seule école primaire un besoin supplémentaire de 12 salles de groupe, 4 salles multifonctionnelles dont 2 pour la structure d'accueil, 4 salles supplémentaires pour cette structure ainsi que 7 salles spécialisées en plus de la cuisine scolaire, 29 salles supplémentaires donc de différentes affectations et dimensions. S'y ajoutent les 27 salles supplémentaires du même ordre pour le collège des Platanes. Ce programme résulte d'un arbitrage qui a eu lieu entre, d'une part, les départements des écoles, de la construction et de l'urbanisme et le bureau « Baukontext » de Berne.

Arbitrage qui, selon les informations détaillées obtenues par la Commission, a conduit à une économie estimée à 700 m² par rapport aux attentes d'origine, notamment en renonçant à certaines salles de groupe et en profitant de l'utilisation de locaux communs. En conclusion, la Commission est convaincue que les concepteurs du concours d'architectes en cause ont fait les efforts nécessaires pour trouver des solutions pragmatiques dans un contexte incomparablement plus exigeant en matière de locaux scolaires qu'il y a encore un certain nombre d'années. Contexte marqué par le modèle intégratif de l'école obligatoire, modèle récemment d'ailleurs mis en cause ici ou là sur le plan suisse, ainsi que l'évolution socio-démographique particulière de notre Ville. Enfin, la Commission de surveillance a pris connaissance avec intérêt du nouveau processus pour le développement de grands projets de construction en termes de financement permettant d'éviter des cumules d'investissements et d'assurer leur financement, tout en évitant des pertes de ressources internes pour abandon du projet par manque de ressources.

Cela étant, les 60 mio. fr. figurant actuellement dans la planification des investissements ne constituent qu'un ordre de grandeur servant à cette planification. Finalement, chaque million de plus ou de moins comptera, espérons qu'il en résultera moins. En conclusion, la Commission de surveillance vous recommande unanimement d'accepter le crédit d'engagement de 895'000 fr. qui nous est proposé. Prochaine étape pour le Conseil de ville dans ce dossier, le crédit d'étude qui devrait, selon le calendrier actuellement prévu, être proposé en hiver 2028.

Buchhofer Kioutsoukis Stefan, Fraktion FDP: Ich bin nicht bekannt für wohlwollende Voten zu baulichen Aufgabenstellungen, aber in diesem Fall muss ich wieder einmal ein Kompliment aussprechen. Die Fraktion FDP dankt der Abteilung Hochbau ausdrücklich für die Erläuterungen zu unseren Fragen, insbesondere zu den Kubikmetern der bestehenden Bauten und geplanten Neubauten, die uns eine Plausibilisierung der geschätzten Kosten des vorliegenden Projekts ermöglichten. Wir konnten eine sorgfältige Evaluation machen und entsprechend Vertrauen in die sorgfältig ausgeführte Arbeit gewinnen.

Der gewählte Ansatz eines Umbaus im Bestand mit gezielter Erweiterung ist aus unserer Sicht richtig. Er ist wirtschaftlicher, nachhaltiger und politisch realistischer als weitergehende Varianten, die im Rahmen der Machbarkeitsstudie geprüft wurden. Das Bauen auf dem bestehenden Areal mit dem Bestand ist zonenkonform. Der bestehende Bau weist ein Geschoss mehr auf, als es die Zone heute erlaubt. Ein Shift auf das Nachbargrundstück, das heute als Fussballplatz und Freiraum genutzt wird,

würde eine Zonenplanänderung erfordern, was viel Zeit benötigt und viele Debatten auslösen würde. Das Raumprogramm erscheint insgesamt zweckmässig und orientiert sich weitgehend an den gesetzlichen Vorgaben und realen pädagogischen Bedürfnissen. Ich habe keinen erkennbaren Luxus festgestellt.

Gleichzeitig führt das Programm zu einer hohen baulichen Dichte auf dem Areal. Bleibt als kleiner Wunsch, wie mit einer erneuten Prüfung das Raumprogramm im Zusammenhang mit der geplanten BASPO-konformen Turnhalle noch ein wenig optimiert werden könnte. Die Fraktion FDP regt an, auf diesen Punkt zu verzichten und wird dazu demnächst ein entsprechendes Postulat einreichen. Der Mehrwert einer Normalhalle von 16 x 28 auf 7 Meter im Verhältnis zu den bestehenden zwei Doppelhallen von 12 x 24 x 6 Metern scheint begrenzt, wohingegen der zusätzliche finanzielle Aufwand erheblich ist. Auf Basis einer groben Vergleichsschätzung, die ich gemacht habe, müssen wir mit Mehrkosten in der Grössenordnung von CHF 4 bis 5 Mio. rechnen. Da fragt man sich natürlich, ob dieser Aufwand in einem angemessenen Verhältnis zum Nutzen steht und das bereits dicht genutzte Areal nicht zusätzlich belastet wird. Eine grössere Turnhalle erschwert die Aufgabe zusätzlich und beeinflusst auch die Kosten negativ. Heute wird viel Sport im Freien gemacht und ich möchte beliebt machen, dies zu fördern. In diesem Sinne unterstützt die Fraktion FDP fast vorbehaltlos, bis auf das erwähnte Postulat, das wir noch einreichen werden, den vorliegenden Wettbewerbskredit.

Cacciabue Anna, au nom du Groupe PS/JS: Als erstes möchte ich mich über den übersichtlichen und sehr gut verständlichen Bericht bei den entsprechenden Personen bedanken. Ich habe das Dokument aufmerksam gelesen und gebe zu, dass ich, auch wenn wir schon oft darüber gesprochen haben, überrascht bin, wie lange wir den desolaten Zustand aufrechterhalten konnten. Die Turnhalle wird von Baumstämmen gestützt, dazu kommen zu kleine und zu wenig Klassenzimmer, unaushaltbare Temperaturen und so weiter. Kaum zu glauben, dass dies eine Schule in der Schweiz betrifft, sogar eine Schule im ach so sozialen Biel. Ehrlich gesagt, mir ist das ziemlich peinlich und ich hoffe, Ihnen allen auch.

Die Anforderungen an die heutigen Jugendlichen wiegen sehr schwer. Der Druck der schulischen Leistungen steigt und Geopolitik, Klimawandel sowie Digitalisierung fördern Zukunftsängste. Die Sekundarschule soll nebst schulischer Bildung auch ein Auffangort sein für Jugendliche, die diesen Anforderungen nicht gewachsen sind. Ich sage Ihnen ehrlich, in diesem Alter bin ich nicht gerne zur Schule gegangen. Das «Sek-Alter» ist hart, die Eltern sind blöd und die Lehrpersonen sowieso. Während dieser Zeit tagtäglich in ein Schulgebäude gehen zu müssen, wo entweder Sauna oder Eiswind herrscht und sich die Sporthalle in einen Wald verwandelt hat, hätte mir definitiv abgelöscht. Hinter der desolaten Situation steckt keine Tragik, sondern es sind die direkten Folgen einer Politik, welche die falschen Prioritäten gesetzt hat. Dass die Kinder in unserer Stadt in solchen Zuständen zur Schule gehen müssen, ist ein erschreckendes Armutszeugnis und es ist höchste Zeit, dass wir jetzt Verantwortung übernehmen. Eine gute Bildung ist unser wichtigstes Gut. Und ja, auch ich stolpere immer wieder über die hohen Summen. Beinahe CHF 900'000 für einen Architekturwettbewerb tönt nach sehr viel. Es ist auch sehr viel, doch nach einigen Recherchen ist mir klar geworden, dass dies durchaus dem üblichen Marktwert entspricht. Allgemein kann bei einem Wettbewerbsverfahren von einem Aufwand von etwa 1,5 bis 2% der Baukosten ausgegangen werden. Ich lasse mich gerne korrigieren, falls das nicht stimmt. Es fallen diverse Kostenfaktoren an, die zu beachten sind und die ich nicht kannte. Nebst den Preisgeldern und der Entschädigung der

Wettbewerbsteilnehmenden ist die Projektkomplexität ein Kostenfaktor. Ein ideales Energiekonzept, gepaart mit pädagogischen Anforderungen sowie den Herausforderungen bezüglich des Umbaus inklusive Erweiterung eines bestehenden Gebäudes machen das Projekt hochkomplex. Dies rechtfertigt unserer Meinung nach auch das gewählte selektive Verfahren. Ein fundierter Wettbewerb ermöglicht eine gute Vergleichsbasis, um den besten Entwurf zu wählen. Er schafft Legitimation, Qualität und politische Absicherung. Der Kredit sichert die Qualität der Planung und dass die 60 Millionen sinnvoll investiert werden.

Einsparungen erhöhen das Risiko von Fehlentscheiden, die später noch mehr kosten könnten. Das bestehende Gebäude ist genau das Resultat einer solchen Fehlentscheidung. Der jetzige Zustand des Schulgebäudes ist die Folge einer Sparmassnahme, welche im falschen Sektor zur falschen Zeit getätigt wurde. Ich möchte nur ungern in 50 Jahren wieder über die gleiche Schule reden, weil wir heute zu feige waren, anständig zu investieren. Wir sind es unserer Jugend schuldig, denn es darf nicht sein, dass eine unserer Schulen den schlechtesten Zustandswert im Gebäudeportfolio der Stadt Biel hat. Dies können wir jetzt mit einem sauber durchgeführten Wettbewerb ändern. Es gibt noch viele Gründe mehr, weshalb die Fraktion SP/JUSO dem vorliegenden Verpflichtungskredit zustimmen wird und wir bitten Sie, uns zu folgen.

Weber Philippe, au nom du Groupe Les Vert-e-s: Notre Groupe a pris connaissance du rapport du Conseil municipal. Je peux vous le dire sans détour et surtout sans surprise, nous soutiendrons à l'unanimité le crédit d'engagement pour ce concours d'architecture. Gouverner, c'est prévoir. Le rapport sur lequel nous votons aujourd'hui est la parfaite illustration de ce principe. Il montre que les directions en charge de ce projet tiennent compte des expériences passées, comme le projet d'école de la Champagne, en prévoyant un changement de méthode pour se projeter sereinement dans le futur. C'est une très bonne chose.

L'étude de faisabilité qui a justement été réalisée en amont met en évidence le choix d'une variante qui est judicieuse et qui conditionne la réalisation du concours d'architecture. Le crédit de 850'000 fr. que nous votons aujourd'hui ne sert donc pas seulement à lancer un concours d'architecture. Il permet aussi de décider d'un cadre clair pour le développement futur de ce collège et son financement. Avec cette approche, les risques sont donc minimisés. Cette procédure renforce ainsi le soutien politique et public au projet dès la votation d'aujourd'hui. C'est très important. Nous saluons donc clairement ce changement de cap dans la manière de développer les grands projets de construction en ville de Bienne.

Venons-en maintenant au fond. Tout le monde le reconnaît, le collège des Platanes doit être rénové et transformé. Ce n'est pas un luxe mais bien une nécessité. Mais encore faut-il choisir la bonne solution et c'est précisément ce qui a été fait grâce à la nouvelle approche qui est proposée et donc fondée sur cette étude de faisabilité. Premièrement, la variante retenue est le fruit d'une comparaison qui est rigoureuse entre plusieurs options ou variantes. Ce n'est pas un choix idéologique ni un choix de facilité. C'est la solution qui est la plus judicieuse techniquement et financièrement. Deuxièmement, ce projet fait un choix qui est intelligent, la conservation de la structure existante. Parce que démolir pour reconstruire ne se justifie pas et n'aurait donc aucun sens. On adapte et puis on agrandit la construction existante là où c'est possible et nécessaire. On densifie le site plutôt que de repartir de zéro. Résultat, un projet qui sera nettement moins cher et une limitation surtout massive des émissions de CO₂, tout en ayant la garantie d'obtenir des classes modernes et suffisamment de place pour

accueillir les élèves de demain. C'est un choix de bon sens, responsable et pragmatique. Troisièmement, et c'est un point qui est aussi très important, cette variante préserve le terrain de sport juste à côté qui existe déjà et qui est libre de construction. C'est essentiel pour l'école bien sûr, mais surtout aussi pour tous les habitants et habitantes de ce quartier, en particulier les enfants. Ces espaces participent justement directement à la qualité de vie dans le quartier, en particulier pour les familles. Et ça, ce sont des choses qu'on ne retrouve pas une fois qu'elles ont disparu. Encore un choix intelligent et juste.

Enfin, cette variante permet d'éviter des changements lourds et risqués de la réglementation fondamentale en matière de construction. En s'appuyant sur la situation acquise, on évite de se lancer dans l'aventure de longue haleine d'une telle procédure et je sais de quoi je parle. Là aussi, c'est une approche réaliste qui est choisie et sécurisante. En résumé, on a devant nous un projet qui est nécessaire, bien préparé, financièrement maîtrisé, respectueux de l'environnement et surtout utile pour la population. Nous tenons donc à remercier la direction des travaux publics et la direction des écoles pour la très grande qualité du rapport qui nous a été soumis et encore une fois, on vous recommande de l'approuver avec détermination.

Schlup Katharina, Fraktion GLP+: Besten Dank dem Gemeinderat und allen involvierten Personen für die ausführlichen Informationen und die interessante Infoveranstaltung, welche uns erlaubt hat, das Schulhaus Platanes kennenzulernen. Das Schulhaus steht in einem dicht besiedelten, bebauten und belebten Quartier, in dem es abgesehen vom schulischen Sportfeld nicht viele freie Flächen hat. Umso wichtiger sind gute stadtplanerische und architektonische Lösungen, eine möglichst wenig invasive und, auch für Kinder, sichere Bauphase. Die Mehrheit der Fraktion GLP+ findet es positiv, dass die bestehende Infrastruktur weiterentwickelt werden soll. Es wurde aber auch festgestellt, dass in der ganzen Stadt Biel nur zwei Schulhäuser nicht unter Schutz stehen. Das Schulhaus Platanes ist eines davon. Die Abwägung, ob neu gebaut werden soll oder nicht, ist in diesem Kontext umso wichtiger, denn es soll ja für Kinder und Lehrpersonen gebaut werden. Wie das optimal geschieht, darüber haben sich die Meinungen der Fachpersonen über die Jahrzehnte durchaus verändert. Die Führung durch das Gebäude hat gezeigt, dass sich das Innere erstaunlich angenehm anfühlt. Insbesondere im Treppenhaus und in den Fluren besteht eine Grosszügigkeit, die das Potenzial der bestehenden Strukturen reflektiert. Die Beispielbilder im Bericht lassen erahnen, wie aus dem heute eher hässlichen Entlein vielleicht doch noch ein Schwan werden kann.

Wie der Gemeinderat erachten auch wir einen Architekturwettbewerb als den richtigen Weg, um innovative Projektideen miteinander vergleichen zu können und erst dann einen Entscheid zu fällen. Uns ist dabei die gute Vorarbeit durch Gemeinderat und Verwaltung sehr wichtig, insbesondere bezüglich des Vorschlags, der Auswahlkriterien und deren Gewichtung durch die Jury. Ökologische, finanzielle, didaktische und organisatorische Aspekte sind uns wichtig. Ebenso ist die Besetzung der Jury entscheidend. Personen mit Sach- und Fachexpertise sollen darin vertreten sein und natürlich auch Vertreter der Schule, die das Gebäude heute nutzt. Der Vergleich mit anderen Schulhausumbauten in anderen Städten und Gemeinden zeigt, dass die Summe der Preisgelder im oberen Mittelfeld liegt. Umso wichtiger ist es, ein innovatives Projekt zu wählen, dessen Umsetzung deutlich unter dem Rahmen der reservierten CHF 60 Mio. liegen darf. Wir stimmen dem Geschäft mehrheitlich zu.

Manzoni Bryan, au nom du Groupe PRR: Notre Groupe se joint pleinement aux explications exhaustives, précises et parfaitement claires du rapporteur de la Commission de surveillance. Nous partageons donc entièrement l'analyse, l'appréciation et les conclusions. C'est pour cette raison que notre Groupe encourage à suivre la recommandation de la commission. C'est aussi un choix politique en faveur de la jeunesse et de l'école en plaçant l'école au cœur de l'action publique comme lieu central et de prévention, d'accompagnement et d'égalité des chances encore une fois au service de l'avenir de notre collectivité.

Stolz Joseline, au nom du Groupe PSR: L'urgence est de mise lorsque l'on parle du collège des Platanes. Toutefois, un grand merci pour le rapport qui est très conséquent et très détaillé. Le Conseil de ville a approuvé des crédits d'engagement pour des mesures d'urgence en septembre 2023 et en septembre 2025, ceci pour maintenir l'exploitation du collège en toute sécurité pour un montant de 850'000 fr. Nous sommes donc dans un processus logique visant à l'extension et à la transformation du collège des Platanes et de l'école primaire de Madretsch.

Bien que le bâtiment ait été rénové, donc celui de l'école primaire de Madretsch, la place manque pour accueillir tous les élèves du quartier dans de bonnes conditions. De plus, on ne peut pas augmenter l'effectif des élèves par classe, la superficie des classes n'atteint pas le minimum imposé par les normes cantonales en la matière. Au contraire, on devrait être en dessous des effectifs dans ces classes minuscules. Les deux écoles manquent de classes et aussi de classes spéciales pour l'enseignement, le travail de groupe spécialisé, les cours de cuisine pour les classes secondaires ainsi que deux halles de gym que se partagent les deux écoles et les écoles de proximité. En outre, il serait judicieux de mettre au moins une des deux halles de gym, voire les deux aux normes BASPO afin que les clubs et sociétés sportives puissent les utiliser et que les compétitions puissent s'y dérouler.

Les élèves des classes secondaires se déplacent actuellement jusqu'au collège du Tilleul pour des cours de cuisine. Il serait donc plus logique de déplacer ces cuisines au Collège des Platanes. Le tout proche collège secondaire alémanique du Friedweg en bénéficierait aussi. Et ainsi, le collège primaire des Tilleuls pourrait utiliser les locaux dédiés actuellement aux cours de cuisine des élèves du secondaire pour leurs propres besoins en classes supplémentaires. L'augmentation du nombre d'élèves à Bienne, plus de 1'000 élèves ces dernières années, oblige une augmentation du nombre de classes partout.

A Madretsch, la densité de population est très élevée, de nombreuses familles habitant ce quartier. La vétusté du bâtiment des Platanes ne permet plus d'attendre. La dégradation de celui-ci deviendrait rapidement un risque pour ses utilisateurs. Pour que ce processus de rénovation puisse se réaliser de manière optimale, un concours d'architecture pour cette construction est indispensable pour un montant, on l'a déjà dit, de 895'000 fr.

De nombreux sondages dans les structures des bâtiments ont été effectués depuis deux ans pour évaluer les fondations. Les bâtiments se révèlent être en assez bon état. Des adaptations aux normes actuelles sont toutefois indispensables. En revanche, les sondages dans les halles de gymnastique ont montré plusieurs défauts de construction dès le départ. Une simple rénovation ne suffira pas. La superficie des halles n'est pas aux normes BASPO. Elles suffisent toutefois pour l'enseignement de la gymnastique pour les élèves. Il serait donc judicieux de prévoir une halle aux normes pour que les clubs et les associations sportives puissent s'entraîner et organiser des compétitions

sportives. Différentes variantes ont été examinées avec soin. Il en ressort que celle de la transformation et l'agrandissement de ce site est la plus optimale, la moins onéreuse et diminue considérablement l'énergie grise par rapport à une démolition complète. Cependant, il faut absolument que ces transformations se fassent avec grand soin, avec des normes exigeantes en termes de qualité et de durabilité. Il faut réparer les erreurs de construction du passé, ne pas les répéter et exiger de manière stricte une qualité irréprochable pour la rénovation.

Est-ce qu'une réserve dans les financements spéciaux est prévue pour la rénovation et l'extension de ce projet qui s'élèverait à environ à 60 mio. fr.? Comment cette réserve est-elle constituée? Vous l'aurez compris, nous vous invitons à soutenir et à approuver ce crédit d'engagement pour le lancement du projet d'architecture du collège des Platanes et de l'école de Madretsch. Les enfants doivent pouvoir apprendre dans les meilleures conditions possibles.

Frank Lena, Direktorin Bau, Energie und Umwelt: Merci für die sehr gute Aufnahme des vorliegenden Geschäfts. Ich komme auf zwei, drei Punkte zu sprechen, welche in der laufenden Debatte mit einer gewissen Kritik beleuchtet wurden. Effektiv brauchen Bauprojekte lange, bis sie umgesetzt werden. Eindrücklich ist dies am Beispiel der Schule Platanes ersichtlich. Obwohl sehr dringlich, wollen und müssen wir uns die Zeit nehmen, um zu einem guten Projekt zu kommen, welches wir dann hoffentlich realisieren können.

Eine Variantenstudie wurde gemacht. Die vorliegende Variante ist für den Gemeinderat unter Betrachtung verschiedener Aspekte die Beste. Zentral sind Ökologie, Ökonomie, hoher Wert für die Nutzenden und baulich von hoher Qualität.

Die Frage der BASPO-Halle wurde im Wettbewerb bewusst offengelassen. Es ist möglich, dass es keine gibt, von Seiten der Nutzenden wird sie jedoch gewünscht. Anna Tanner kommt nachher noch darauf zu sprechen. Die Jury wird auch nach diesem Kriterium urteilen. Das heisst nicht, dass ein Projekt mit BASPO-Halle, welches weder für die Nutzenden noch für die Ökologie gut ist, gewinnen wird. Ökologisch ist diese Variante die Beste, wie im Bericht erwähnt. Der Erhalt der Struktur des Gebäudes würde ungefähr 11'000 nicht elektrifizierte Autofahrten Biel-Zürich einsparen und damit zweieinhalbmal weniger Emissionen verursachen. Neben dieser eindrucklichen Einsparung kann auch auf ökonomischer Ebene gespart werden, was ein wichtiges Kriterium ist. Uns liegt die überzeugendste Variante vor. Ich bin froh, kommt das Geschäft im Stadtrat so gut an. Es ist ein wichtiger Schritt in Richtung zur Sanierung des Schulhauses. Das Schulhaus im heutigen Zustand ist keine gute Visitenkarte für die Stadt Biel. Das müssen und wollen wir ändern. Um im Zeitplan sanieren zu können, ist es wichtig, dass wir jetzt vorwärts machen.

Mir ist es wichtig, nochmals zu betonen, dass die festgestellten Mängel in der Turnhalle nicht aufgrund des fehlenden Unterhalts bestehen, sondern es war effektiv ein Konstruktionsfehler durch eine falsche Sparmassnahme bei den Armierungen. Erst im Zuge der Machbarkeitsstudie und der tiefgreifenden Untersuchungen hat sich das herausgestellt.

Ich äussere mich zum gewählten Prozess, welcher bereits für die Kita Mett angewandt wurde. Im neuen Prozess gibt es mehrere Überprüfungsschritte. Bereits jetzt wurde das Raumprogramm von einer externen Firma überprüft. Das ist eines der Learnings, die wir aus dem Projekt Champagne gezogen haben. Wichtige Schritte werden durch Externe noch einmal überprüft und allenfalls justiert. Es gab Anpassungen am Raumprogramm. Später wird ein Bauökonom, der von der Finanzdirektion bestimmt

wird, das Projekt noch einmal prüfen. Wir sind uns sehr sicher, dass wir mit dem richtigen Verfahren in den Wettbewerb gehen.

Im öffentlichen Beschaffungswesen wollen und müssen wir nicht nur mit gutem Vorbild vorausgehen, sondern es ist auch eine juristische Frage. Es geht um eine Ausschreibung, die wir nach den entsprechenden Vorgaben machen. Wenn wir das nicht machen würden, sondern ausschreiben und das Projekt einem Planungsteam übergeben, würden wahrscheinlich die Kosten gleich hoch ausfallen wie mit dem Wettbewerb. Wir hätten dann aber ein Projekt mit dem Risiko, dass vielleicht Sachen nicht bedacht wurden. Beim Wettbewerb gehen wir von 10 bis 15 Vorschlägen aus. Diese können wir vergleichen und verbessern und am Schluss zum gleichen Preis das beste Projekt auswählen. Wir sind froh, wird dieses Vorgehen vom Stadtrat offensichtlich unterstützt. Ich hoffe, dass aus dem hässlichen Entlein nicht ein sterbender Schwan wird. Ich glaube aber, dass wir die richtigen Grundlagen heute setzen können. Ich gebe gerne für die Schule noch Anna Tanner das Wort.

Tanner Anna, Direktorin Bildung, Kultur und Sport: Danke vielmals für die positiven Wortmeldungen. Merci auch für die gute Zusammenarbeit zwischen den Abteilungen Hochbau und Schulen. Die Zusammenarbeit wird auch weiterhin gut funktionieren.

Daniel Suter als Sprecher der Aufsichtskommissionssprecher hat die wichtigen Punkte gut zusammengefasst. Es war wichtig, auf verschiedene Bedürfnisse einzugehen, vor allem auf die Inputs und Rückmeldungen der Lehrpersonen. Schlussendlich müssen die Schulen gut sein für die Schülerinnen und Schüler, aber auch optimale Arbeitsbedingungen bieten, damit wir Lehrpersonen in Biel halten und anstellen können. Der Lehrpersonenmangel ist im Kanton Bern und schweizweit immer wieder ein Thema. Es gibt kantonale Empfehlungen zur Grösse der Klassenzimmer und Gruppenräumen für Spezialunterricht oder Unterstützungsmassnahmen. Das klingt nach vielen Gruppenräumen, sachlich gesehen ist es aber pragmatisch und pädagogisch, didaktisch sinnvoll. Zum Raumprogramm sind wir auch Kompromisse eingegangen und haben auf gewisse Sachen verzichtet. Heute kann die Grösse der Klassenzimmer in der Sek ein bisschen kleiner werden und ein Musikzimmer weniger ist eingeplant.

Damit komme ich zur BASPO-Halle. Eine Fraktion will lieber keine, eine andere Fraktion findet, die Halle sei wichtig. Ich bin nicht nur für die Bildung zuständig, sondern auch für Sport. Die BASPO-Halle ist wichtig und wünschenswert, weil in den meisten Schulen die Turnhallen 12 mal 24 m² gross sind, was nicht den Normen des BASPO entspricht. Wieso braucht es aber diese BASPO-Normen? Die Sprecherin des PSR hat es schon gesagt, damit Meisterschaftsspiele der Vereine stattfinden können. Es geht aber auch darum, dass damit die nötigen Sicherheitsabstände für Ballsportarten eingehalten werden. Dies kann als Begründung bei Beitragsgesuchen verwendet werden, was die Chance auf Erfolg erhöht. Falls irgendetwas passiert, kann zudem vor Gericht vorgebracht werden, dass die Sicherheitsabstände eingehalten wurden. Lena Frank hat es vorhin schon gesagt, wir werden alle Varianten prüfen und auch da einen pragmatischen Kompromiss finden.

Die Stadt Biel hat eine spezielle Schulstruktur. Schülerinnen und Schüler, die Unterstützung brauchen, hat es in allen Schulen. Der Schulsozialindex in der Stadt Biel ist jedoch besonders gross und verglichen mit den Städten Bern und Thun um einiges höher. Deswegen braucht es mehr Fläche und vor allem eine adäquate schulische Infrastruktur.

Das vorliegende Projekt ist nicht die letzte Schulinfrastruktur, die wir besprechen, da werden noch einige kommen. Für den Gemeinderat ist die Infrastruktur der Schulen eines der Legislaturziele und darum besonders wichtig. Ich danke für die Zustimmung zu diesem Geschäft.

Vote

Vu le rapport du Conseil municipal du 26 novembre 2025, vu l'art. 90 du Règlement de la Ville du 3 mars 2024 (RDCo 1.0-1), le Conseil de ville de Bienne arrête, par 53 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions :

1. L'organisation du concours d'architecture « Collège des Platanes, école primaire de Madretsch / Concours d'architecture pour la transformation et l'extension des bâtiments scolaires » est approuvée. Un crédit d'engagement de 895'000 francs est accordé.
2. Tout dépassement de crédit consécutif au renchérissement est d'ores et déjà approuvé.
3. Le Conseil municipal est chargé d'exécuter cet arrêté. Il est expressément autorisé à procéder aux modifications de projet qui s'imposeraient ou s'avèreraient nécessaires, dans la mesure où elles ne changent pas de manière notable le caractère de l'ensemble. Il est en outre habilité à déléguer cette compétence à la direction responsable.

10. Interventions reportées des séances précédentes

(Remarque du Secrétariat parlementaire: Après réception des réponses du Conseil municipal en décembre 2025, le nouveau Règlement du Conseil de ville (RDCo 1.5.1-1) est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Les interventions parlementaires seront désormais «classées» au lieu de «radiées du rôle».)

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Avant de poursuivre, je tiens à dire que nous avons encore à traiter énormément d'interventions parlementaires dont certaines ne sont pas contestées par le Conseil municipal. Il est clair que vous avez le droit de prendre la parole ou non mais je vous invite, pour les propositions qui ne sont pas contestées par le Conseil municipal à ne pas prendre la parole sinon il est déjà clair que nous aurons droit à une double séance au mois de février.

10.1 20250146 Motion Groupement des femmes parlementaires, Schultz Moema, PSR, Tonon Ariane, Les Vert·e·s, Michel Tamara, PVL, Urweider Vera, hors partis, Varrin Océane, PRR, Augsburger-Brom Dana, POP, Ryser Siri, PS, «Mesures de prévention et de sensibilisation contre la violence à caractère sexuel dans l'espace public, Biel agit»

Le Conseil municipal propose d'adopter la motion.

(Texte de la motion et réponse du Conseil municipal voir annexe 1)

Ryser Siri, SP: Gerne ergreife ich das Wort für die Gruppe der Frauen und INTA-Personen. «Schreibe mir, wenn du zu Hause bist», ein Blick zurück, schnelles Gehen mit dem Schlüssel in der Hand, dunkle Orte und Unterführungen vermeiden, den Standort teilen. Haben Sie solche Situationen auch schon erlebt? Für Frauen und queere Menschen sind sie Alltag. Sie führen dazu, dass Frauen ständig mit einem beklemmenden Gefühl unterwegs sind, Umwege machen und sich selbst die Schuld geben, wenn etwas passiert. Sexualisierte Belästigung im öffentlichen Raum beginnt oft sehr früh und wird schnell als normaler Teil des Alltags hingenommen. Dabei zeigen die Zahlen klar, dass es sich nicht um Einzelfälle handelt. Mehr als zwei Drittel aller Frauen haben bereits Belästigung auf der Strasse erlebt, oftmals schon im sehr jungen Alter. «Catcalling», angesprochen oder verfolgt zu werden, sind Alltagserfahrungen vieler Frauen und ein strukturelles Problem.

Gerade weil diese Erfahrungen so alltäglich sind, werden sie äusserst selten gemeldet. Viele Betroffene zweifeln an ihrer Wahrnehmung, schämen sich oder denken, es bringe ohnehin nichts. Genau hier setzt ein niederschwelliges Meldetool an. Niederschwellig heisst anonym, einfach, ohne Rechtfertigung und jederzeit zugänglich. Ein solches Tool senkt die Hemmschwelle, Erlebtes mitzuteilen und verschiebt die Verantwortung weg von den Betroffenen hin zur Gesellschaft. Ein weiterer zentraler Vorteil eines Meldetools ist der Effekt auf das Umfeld. Meldemöglichkeiten richten sich nicht nur an Betroffene, sondern auch an ZeugInnen. Damit wird der Beistandseffekt angesprochen. Menschen sehen oft hin, greifen aber nicht ein, weil sie unsicher sind, was sie tun dürfen oder sollen. Ein Meldetool schafft hier Handlungsspielräume, auch im Nachhinein, und stärkt somit die Zivilcourage. Die Erfahrungen aus Bern zeigen, dass genau diese Kombination wirkt. Mit dem Tool wurde eine einfache digitale Meldemöglichkeit geschaffen, eingebettet in eine breit sichtbare Kampagne und begleitet durch klare Informationen. Das Ergebnis war nicht nur eine erhöhte Meldebereitschaft, sondern auch die Sensibilisierung im öffentlichen Raum. Wichtig dabei ist das Zusammenspiel von Meldetool, Kampagne und Information.

Eine blossе Telefonnummer, wie bei der Kampagne «Divers BielBienne» ist in diesem Zusammenhang kein niederschwelliges Angebot. Sie wirkt abschreckend statt ermutigend und wird der Sensibilität des Themas nicht gerecht, besonders wenn wir im Nachhinein aus privaten Quellen erfahren, dass dieses Telefon teilweise von PraktikantInnen oder gar nicht betreut wurde. Wir haben es übrigens ausprobiert, derzeit wird die Telefonnummer nicht mehr betrieben. Alles in allem also ein Projekt, welches definitiv nicht zu Ende gedacht worden ist.

Für zukünftige Projekte erwarten wir eine Aufgleisung, welche nicht nur die politischen Forderungen erfüllt, sondern auch echte Verbesserungen bringt. Ebenso zentral ist die klare Unterscheidung zwischen sexueller Gewalt im häuslichen Bereich und sexueller

Gewalt im öffentlichen Raum. Beide Formen brauchen Aufmerksamkeit, haben aber unterschiedliche Dynamiken und benötigen unterschiedliche Instrumente. Vorgesehene Projekte in einem Bereich dürfen nicht als Ausrede für Untätigkeit in einem anderen gebraucht werden.

Nationale Kampagnen sind natürlich zu begrüßen, wir sollten uns aber nicht einfach auf solchen Projekten ausruhen. Die Sicherheit von Frauen und queeren Personen geht alle Ebenen etwas an, auch die Stadt. Zusammenarbeit heisst nicht, sich zurückzulehnen. Wir freuen uns sehr, dass der Gemeinderat ebenfalls Handlungsbedarf sieht, uns beunruhigt jedoch die Vermischung von sexueller Gewalt im öffentlichen Raum und jener im häuslichen Bereich. Besonders in Bezug auf Punkt 1 antwortet der Gemeinderat mit Ausführungen zu Projekten gegen sexualisierte Gewalt im häuslichen Bereich. Eine Kampagne zum öffentlichen Raum wird nur in einem Nebensatz in Punkt 2 erwähnt. Wir erwarten, dass die Kampagne bei der Umsetzung mehr Aufmerksamkeit bekommt als in der Antwort. Nichtsdestotrotz begrüßen wir, dass auch der Gemeinderat Handlungsbedarf sieht und freuen uns auf die weitere Zusammenarbeit.

Schultz Moema, PSR: Tout d'abord, nous souhaitons remercier le Conseil municipal pour la réponse et ça nous réjouit de lire que le rapport reflète notre inquiétude et notre indignation. La violence à caractère sexuel et sexiste n'a pas sa place dans l'espace public et n'est pas tolérable. Pouvoir se déplacer librement dans sa propre ville et vivre sans peur devrait être un acquis fondamental. Malheureusement, comme l'a relevé ma collègue Siri Ryser, ce n'est pas encore une réalité.

Les violences sexistes et sexuelles dans l'espace public sont trop souvent ignorées, voire complètement oubliées dans les discussions politiques. Le fait que la politique bourgeoise aux niveaux national comme cantonal refuse de donner de l'argent pour des fonds pour, par exemple, des campagnes de prévention contre la violence sexiste n'aide pas à améliorer la situation. Je suis toutefois heureuse de constater qu'il existe encore des politiciennes et une partie de la population qui s'y opposent et qui continuent à s'engager. Mais donc, revenons à la motion.

Pour nous, il est essentiel, comme l'a déjà dit Siri Ryser de faire une distinction claire entre la violence domestique et la violence à caractère sexuel dans l'espace public. Ces deux formes de violence méritent toute notre attention. Toutefois, elles obéissent à des dynamiques différentes et nécessitent des instruments différents. Les projets prévus dans un domaine ne peuvent pas servir de prétexte à l'inaction dans l'autre et donc nous saluons bien sûr la campagne porte-à-porte qui, selon les informations que j'ai reçues, est une campagne de prévention contre les violences domestiques. Nous nous réjouissons que le Conseil municipal reconnaisse la nécessité d'agir mais, bien sûr, nous préférons vivre dans un monde meilleur dès demain. Avec une campagne prête à être lancée immédiatement, nous sommes bien sûr conscientes qu'il n'est pas possible d'obtenir des résultats instantanés mais, pour nous, il est quand même crucial de reconnaître que chaque jour d'attente signifie que des personnes continuent d'être exposées à la violence. Nous appelons dès lors la Ville de Bienne à passer à des actes et à s'inspirer des bonnes pratiques d'autres villes, à mettre en place des outils concrets sans attendre et à envoyer un signal clair à toutes les victimes. Vous n'êtes pas seules, votre sécurité est notre priorité. Une Bienne féministe, c'est une Bienne pour tout le monde. Ni una menos, nosotras venceremos.

Achermann Brice-Maximilian, au nom du Groupe UDC: Le Groupe UDC a pris connaissance de la motion du Groupe des femmes parlementaires contre les violences à caractère sexuel dans l'espace public. Nous sommes d'accord avec la motion, tout comme avec la position du Conseil municipal. Cependant, nous tenons à souligner quelques points. Une campagne de communication, ça fait bien, ça montre que la Ville et ses politiciens se préoccupent du sujet. Dans les dernières années, il a déjà été fait pas mal de communication, notamment «Divers BielBienne» en 2022 ou en décembre 2024, la campagne «16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre». Est-ce que ces campagnes ont réellement amélioré la situation? Bonne question. Ce qui est sûr, c'est que ça a coûté de l'argent public. Si ces actions de communication n'ont pas vraiment amélioré la situation, alors c'est un signalement de vertu relativement cher payé.

Concernant l'application, la mise en place d'un outil permettant d'avoir des données plus fines que les chiffres de la police est une bonne chose. Nous nous sommes quand même demandé s'il était possible de signaler la couleur de peau ou la langue parlée par l'agresseur. J'ai fait un tour sur l'application de Berne mais je n'ai rien vu de tel. Une application, c'est bien pour prendre le pouls et mettre en place des mesures à l'avenir, mais sur le moment, cela ne va rien changer. En réaction au drame de Sidney où des islamistes ont ouvert le feu sur une plage contre des citoyens lors de la fête juive Hanuka, j'ai vu cette phrase que je vous repartage, «une arme dans la main vaut mieux que toute la police au téléphone.» Il en va de même pour les agressions sexuelles dans l'espace public et une application sur son téléphone. Merci pour votre écoute.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Je vous remercie. Je tiens tout de même, à préciser que la personne qui a stoppé l'agresseur en Australie était aussi de confession musulmane. Je ne souhaite pas qu'on dérive dans un débat inapproprié. J'établis donc une liste d'orateurs et donc je vous prie de vous inscrire. Je donnerai ensuite la parole au Conseil municipal s'il le souhaite.

Schlup Nina, JUSO: Liebe SVP-Mitglieder, ich habe die Nase voll davon, dass Sie zu Debatten über unsere Sicherheit über Rassismus reden. Nein, es geht hier nicht um rassifizierte Personen. Es geht darum, dass wir alle in einer Gesellschaft aufwachsen, in der es okay ist, wenn Männer übergriffig sind, Kommentare abgeben oder sich unangenehm verhalten. Meine erste Erinnerung an so etwas habe ich als ich 14 Jahre alt war und an einem Samstagmorgen von einem Mann angesprochen wurde, ob ich ihm nicht vielleicht einen blasen würde; er würde mir dafür CHF 50 bezahlen. Das hat nichts mit der Hautfarbe dieser Person zu tun. Es hat damit zu tun, dass es immer noch akzeptiert wird, wenn Männer solche Sprüche machen und dass sich nichts in unserer Kultur verändert. Rassistische Anschuldigungen helfen uns hier nicht weiter und sind daneben. Wenn Sie sich nicht vorstellen können, Geld für die Sicherheit von Frauen in die Hand zu nehmen, müssen Sie nicht die Sicherheit der Frauen für Ihre rassistische Politik instrumentalisieren.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Je vais me tenir à la liste des orateurs annoncés. Je ne souhaite pas que le débat dérape car je ne peux pas le tolérer.

Wassmann Leona, SP: Herr Achermann, wissen Sie, wie oft ich von Thomas und Pascal und weiss Gott welchen Männern noch sexuell belästigt worden bin? Das hat nichts mit Nationalität oder Hautfarbe zu tun. Das Problem ist ein Männerproblem und

nichts sonst. Wenn Sie etwas machen wollen, schauen Sie bei Ihren Freunden. Mit Ihren Äusserungen von soeben tragen Sie gar nichts zur Lösung bei.

Müller Lukas, EDU: Das Thema ist wichtig. Es ist tragisch, wenn sich unsere Frauen und jungen Mädchen in unserer Stadt nicht mehr sicher fühlen. Wichtig ist auch, über die Rolle der Polizei zu sprechen. Welche Priorität setzt die Polizei, wenn sich ein junges Mädchen auf dem Polizeiposten beschwert? Die Polizei lacht sie einfach aus oder hat keine Ressourcen oder ist mit Lärmklagen über zu laute Fahrzeuge und mit Bussen verteilen beschäftigt. Ich habe sehr grossen Respekt vor Polizisten. Die schweizerischen Polizisten sind wahrscheinlich die höflichsten der Welt. Die Führung der Polizei ist jedoch das Problem. Wenn ich in unserer Velostadt ein gestohlenes Velo melde, bekomme ich den Rat, mich an die Versicherung zu wenden, es interessiert niemanden (*Zwischenrufe*). Unsere Gesellschaft, unsere Frauen, Kinder und Mädchen wollen, dass wir uns in unserer Stadt sicher fühlen und ich denke, das gehört zu den Aufgaben der Polizei.

Pittet Natasha, Directrice de l'action sociale et de la sécurité: J'aimerais vous remercier d'abord pour l'acceptation plus ou moins grande de notre réponse. Il est vrai que la violence domestique, ce n'est pas la même chose que la violence dans la rue. En relisant la réponse donnée, je me suis dit que l'on aurait pu mieux différencier cela. Je souhaite d'abord donner une bonne nouvelle. Depuis la rédaction de la réponse du Conseil municipal nous avons reçu une demande de la part de l'Union des villes suisses pour participer à un outil de signalement national sur le même mode que ce qui se fait aujourd'hui à Zurich et à Berne. Il est prévu d'étendre ça à l'ensemble de la Suisse, à toutes les villes qui le souhaitent. Nous avons évidemment tout de suite annoncé notre intérêt à participer tant en allemand qu'en français puisqu'il y aura deux outils différents et deux langues différentes.

Les coûts, pour ceux que cela inquiète, sont de quelques centaines de francs par année par langue, donc ce n'est pas énorme. Nous avons aussi pris contact avec la Ville de Berne pour savoir comment ça se passe avec cet outil. Pour répondre à Monsieur Achermann, ce n'est pas un outil de dénonciation mais un outil de signalement. On ne donne pas d'indication sur la personne mais on annonce que l'on a été agressé dans tel bus et/ou tel lieu, événement. Ces informations sont utilisées sous forme de statistique par les autorités.

Après, s'il y a une dénonciation à faire, il faut le faire auprès de la police. Je peux vous rassurer, Monsieur Müller qui avez l'impression que ce n'est pas bien entendu, car même s'il y a toujours des améliorations à apporter, la police cantonale a mis ces derniers mois l'accent sur la violence envers les femmes et la violence domestique. Je ne dis pas que chaque membre de la police va toujours répondre de manière parfaite, mais l'accent est mis là-dessus. Il y a des formations particulières qui ont été engagées. Je peux aussi vous dire que pour la formation organisée par la Ville la semaine prochaine sur la convention d'Istanbul, donc le respect des femmes et des enfants dans les procédures, la police cantonale a inscrit certains de ses membres car ce thème les intéresse.

À quoi sert une campagne? Une campagne sert à former, à informer et à rendre les choses visibles dans l'espace public pour que la gêne ne soit plus auprès des victimes mais, on l'espère, auprès des auteurs. Les campagnes sont un outil efficace et qui ne coûte pas très cher.

Lors de «Divers BielBienne» il y avait eu une campagne et il y a des personnalités biennoises qui avaient prêté leur visage pour des affiches. L'ensemble du programme avait coûté 58'000 fr. sur plusieurs années. Ce n'est pas beaucoup d'argent. La campagne nationale n'a, quant à elle, rien coûtée à la Ville de Bienne, hormis la location des stands qui a été prise au budget de la direction concernée.

Oui, c'est un problème de société grave. J'aimerais aussi que ce ne soit pas nécessaire, mais je ne suis pas angéliste au point de croire qu'un jour ce ne sera pas nécessaire. Malheureusement, l'être humain est tel qu'il est et il y a des violences qui se passent, mais c'est notre devoir à tous et aussi en tant que politicien et politicienne d'essayer de lutter contre. J'espère que vous verrez bientôt dans les rues des affiches pour cet outil national qui devrait arriver. On me l'a promis dans le courant 2026.

La proposition du Conseil municipal n'est pas contestée.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Avant la pause, nous avons reçu deux interventions urgentes dont une sera motivée de manière exceptionnelle par oral. Le Bureau du Conseil de ville va ensuite statuer sur les urgences demandées. Je demanderai donc aux membres du Bureau du Conseil de ville de venir vers nous.

Après la pause, nous allons traiter encore deux sujets qui sont très émotionnels. Le premier relatif à la sécurité, notamment la question des statistiques ethniques et le deuxième relatif à la lutte contre l'antisémitisme. Je vous demande vraiment instamment que sur ces sujets-là, il y ait une situation qui soit respectueuse. Je ne tolérerai aucun dérapage à caractère raciste, xénophobe ou d'attaque personnelle.

Interruption de séance : 20h10 – 21h10

10.2 20250151 Postulat interpartis Bord Pascal, PRR, Sutter Andreas, FDP, Benz Raphael, hors parti, Schiess Christophe, Les Vert·e·s, Schlup-Eigenmann Katharina, PVL, Roquet Hervé, PSR, « Pas de discrimination linguistique dans les marchés publics de la Ville »

Le Conseil municipal propose d'adopter le postulat interpartis.

(Texte du postulat et réponse du Conseil municipal voir annexe 2)

Roquet Hervé, au nom du Groupe PSR: Le Groupe PSR prend acte de la réponse du Conseil municipal et soyons clairs sur ce point qui nous préoccupe ici, il s'agit de la défense des francophones et de l'économie locale. Il est regrettable que des artisans biennois ou PME se voient contraints de traduire leur dossier de soumission en allemand pour espérer obtenir un mandat auquel la Ville de Bienne est associée, simplement parce que l'adjudicateur principal du projet n'est pas la Ville de Bienne et qu'il est monolingue et germanophone. La réponse du Conseil municipal nous confirme une réalité juridique frustrante. La Ville ne peut pas imposer que les offres puissent être déposées dans les deux langues lorsqu'elle n'est pas adjudicatrice principale. Le droit supérieur est clair et nous ne pouvons le modifier ici, nous en sommes conscients. Cependant, nous saluons l'engagement pris par le Conseil municipal dans cette

réponse qui dit vouloir sensibiliser les partenaires de la Ville de Bienne à l'avenir à nos deux langues officielles. Le Conseil municipal affirme également que pour ses propres procédures d'adjudication, je cite: *«le personnel responsable des adjudications précise systématiquement que les offres peuvent être rédigées dans les deux langues»*.

Cela nous rassure et nous espérons que cette affirmation est bel et bien systématiquement suivie dans la pratique par l'Administration municipale. Pour notre Groupe, la Ville de Bienne doit faciliter la possibilité de soumettre une offre dans les deux langues. Nous attendons de l'Exécutif, qu'il demande de ses partenaires que les entreprises puissent au minimum répondre en français sans être pénalisées. C'est une question d'égalité des chances pour notre tissu économique local. Nous remercions le Conseil municipal pour la continuation de son engagement pour le bilinguisme dans les procédures de marché public auxquelles il s'associera ou participera à l'avenir.

La proposition du Conseil municipal n'est pas contestée.

10.3 20150149 Postulat Rodriguez Ugolini Julian, Groupe PS/JS, Koller Levin, Groupe PS/JS, « Une stratégie en matière de construction de logements dans l'intérêt de la population biennoise »

Le Conseil municipal propose d'adopter le postulat.

(Texte du postulat et réponse du Conseil municipal voir annexe 3)

Rodriguez Ugolini Julian, Fraktion SP/JUSO: Die Bezahlung des Wohnraums ist der grösste Posten im durchschnittlichen Haushaltsbudget in der Schweiz. Je tiefer das Einkommen, desto grösser der Anteil für die Miete. In den letzten zehn Jahren sind die Angebotsmieten in Biel um rund 30% gestiegen, was für viele zunehmend zum Problem wird. Um dieser Entwicklung entgegenzuwirken, müssen wir das Rad nicht neu erfinden, sondern auf nachweislich funktionierende Methoden zur Stabilisierung der Mietpreise setzen. Das bedeutet in erster Linie, weg vom gewinnorientierten Wohnungsmarkt hin zu mehr gemeinnützigen Wohnungen. Zur Erinnerung, das ist nicht das gleiche wie subventionierte Wohnungen, sondern hält sich ans Prinzip der Kostenmiete. Dieses Ziel erreichen wir einerseits mit mehr gemeinnützigen Wohnungen, welche von Genossenschaften gestellt werden. Hier gibt es Verbesserungspotenzial bei den Rahmenbedingungen. Im vorliegenden Vorstoss fordern wir einen besseren Zugang zu Bauland, schnellere Abwicklung von Anpassungen an baurechtlichen Grundordnungen und eine aktiv unterstützende Stelle, welche koordiniert und den Spiessrutenlauf durch die verschiedenen Abteilungen erleichtert. Andererseits ist der städtische Wohnungsbau ein probates Mittel gegen steigende Mieten. Andere Schweizer Städte, in denen die Mietkosten oft einen Drittel des Einkommens übersteigen, setzen seit Jahren darauf, selbst Wohnungen zu bauen. Und siehe da, je mehr Mieten nicht nach Spekulationspreisen, sondern nach den effektiven Kosten bestimmt werden, desto mehr Druck wird auf die Mietpreise der gewinnorientierten Wohnungen ausgeübt, was die gesamte Bevölkerung entlastet. Forderungen in diese Richtung wurden bereits mehrmals vom Stadtrat erheblich erklärt und dank Ihrer Unterstützung auch heute noch einmal.

Wir hoffen, dass unsere Forderungen in die Wohnbaustrategie aufgenommen werden. Uns ist bewusst, dass der Prozess noch in den Anfängen steckt, aber genau deshalb haben wir den vorliegenden Vorstoss frühzeitig eingereicht. Wenn Forderungen gegen

Ende eines Strategieprozesses kommen, heisst es, sie würden zu spät gestellt. Leider fiel die Antwort des Gemeinderates auf den vorliegenden Vorstoss ziemlich karg aus. Wir hoffen, dass die Forderungen mit mehr Begeisterung in die Wohnbaustrategie aufgenommen werden, als in der Beantwortung zu erkennen ist. Danke, dass Sie das Postulat erheblich erklären.

Suter Daniel, au nom du Groupe PRR: Depuis quelques temps, nous ne pouvons pas faire de séance sans qu'il n'y ait une affaire à traiter concernant la politique du logement à Bienne. Ce soir, si on compte l'interpellation à suivre, on aura deux affaires sur ce thème. Je pense sincèrement que ce sujet tourne à l'obsession. Manifestement, le Conseil municipal a tendance à verser toutes ces interventions dans la même corbeille qui serait traitée dans le cadre de la stratégie globale de la Ville en la matière. A ce sujet, nous prenons note du fait que le processus en vue de la révision de la réglementation fondamentale en matière de construction est en train d'être planifié. L'été prochain suivra une demande de crédit pour élaborer la stratégie de développement urbain. Il vous reste donc du temps pour lancer les prochaines interventions à ce sujet. Sachez que la presse locale mesure votre travail parlementaire à cette aune.

Cela étant, il est utile et nécessaire, dans l'intérêt de ce processus, d'écarter d'emblée des aspects de ces interventions qui n'ont rien à y faire, comme c'est le cas pour différents points du postulat sous examen. Ainsi, il serait hautement contre-productif de réserver tous les terrains de la Ville destinés à l'habitat aux logements municipaux ou d'utilité publique. D'une part, parce que ce serait un frein au développement de notre Ville. Il n'y a qu'à voir ce qui se passe actuellement sur les terrains de la ville prêts à être construits. Il est d'autre part nécessaire dans l'intérêt de la Ville de viser la plus grande mixité possible de sa population. Je tiens à rappeler qu'il faut de tout pour faire un monde. Quant au point 2 de ce postulat, il serait manifestement contraire au droit que la Ville de Bienne, comme autorité d'aménagement, réserverait à ses propres terrains un traitement prioritaire de quelque manière que ce soit par rapport à des terrains privés. Il s'agit d'avoir un esprit d'ouverture et de rigueur qui fait manifestement défaut à certains d'entre nous. Les points 3 et 4 ne posent aucun problème puisque le soutien aux coopératives d'habitation, partenaires de la Ville, fonctionne et que l'avancement des dossiers respectifs dépend, en fin de compte, des offices et autorités légalement compétentes. Enfin, la notion de loyer abusif évoquée au point 5 relève du droit privé du bail. En effet, la Ville de Bienne ne dispose d'aucune compétence en la matière. Il est donc totalement inutile de demander à la Ville de créer un service du type de l'ASLOCA. A la limite, ce qu'une ville peut faire pour éviter la pression sur le prix du logement, c'est favoriser les projets de construction en diminuant les entraves réglementaires et de procédure qui les compliquent. Par ces motifs, **le Groupe PRR vous propose de rejeter les points 1, 2 et 5 du postulat et d'accepter les points 3 et 4 pour les classer.**

Demierre Patrick, Fraktion SVP: Es gibt das Reglement über die Förderung des gemeinnützigen Wohnungsbaus (RFGW; SGR 8.5-1) und bald folgt die Immobilienstrategie, welche momentan erarbeitet wird. Zudem soll bis 2035 der Anteil an gemeinnützigen Wohnungen in der Stadt Biel 20% betragen. Diese Vorgaben sind definiert und werden bereits umgesetzt. Parallel dazu laufen die Zielvereinbarungen für bezahlbaren Wohnraum.

Ich bin seit 15 Jahren im Vorstand einer Wohnbaugenossenschaft und in der IG Biel-Seeland für gemeinnützigen Wohnungsbau. Die grösste Schwierigkeit besteht in der

Umsetzung. Wir sind grundsätzlich nicht gegen bezahlbaren Wohnraum, man muss aber aufpassen, dass er nicht mit überzogenen Forderungen zu stark instrumentalisiert wird und die tatsächlichen Bedürfnisse übersteigt. Was gefordert wird, muss dann auch geleistet werden.

Feurer Beat, Finanzdirektor: Der Gemeinderat empfiehlt Ihnen, das Postulat erheblich zu erklären, weil er die verschiedenen Fragen prüfen will. Das Ergebnis ist damit nicht vorweggenommen. Mit dieser Entscheidung halten Sie die Prüfungsmöglichkeit ohne Tabus und Einschränkungen offen.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Je vais résumer les propositions pour cet objet.

Le Groupe PRR propose de rejeter les points 1, 2, et 5 et d'adopter les points 3 et 4 pour les classer. Le Conseil municipal quant à lui propose d'adopter le postulat.

Nous allons donc procéder au vote de la manière suivante. Les personnes qui soutiennent la proposition du Conseil municipal votent «oui» et les personnes qui soutiennent la proposition du Groupe PRR, c'est-à-dire rejeter les points 1, 2 et 5, votent «non». Puis nous procéderons à un deuxième vote en opposant la proposition du Conseil municipal d'adopter le postulat à la proposition du Groupe PRR qui souhaite le classement des points 3 et 4 du postulat.

Votes

- sur la proposition du Groupe PRR de rejeter les points 1, 2 et 5 du postulat.

La proposition est rejetée.

- sur la proposition du Groupe PRR d'adopter les points 3 et 4 et de les classer.

La proposition est rejetée et le postulat est adopté.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour. Puis, je vous le rappelle, nous traiterons le point 10.10 de l'ordre qui parle de la même thématique. Je tiens aussi à rappeler que même s'il s'agit d'un sujet délicat d'un point de vue émotionnel, je ne tolérerai aucun dérapage dans le débat et aucune attaque personnelle.

10.4 20250148 Postulat Maurer Stefan, UDC, « Criminalité à Bienne »

Le Conseil municipal propose d'adopter le postulat et de le radier du rôle.

(Texte du postulat et réponse du Conseil municipal voir annexe 4)

Maurer Stefan, SVP: Vielen Dank an den Gemeinderat für die ausführliche Stellungnahme und die Beantwortung der Fragen. Mit Schrecken wurde festgestellt, dass schwere Straftaten und Sexualdelikte massiv zugenommen haben. Auch bei Vermögensdelikten und Cyberkriminalität wurde ein Anstieg festgestellt. Besorgniserregend ist der hohe Anstieg im Bereich von Delikten gegen Leib und Leben,

nämlich 39,1%. Die Tendenz über die letzten fünf Jahre, muss jeder Person hier im Stadtrat zu denken geben. Wo stehen wir in fünf Jahren, wenn sich diese Tendenz in die falsche Richtung weiterentwickelt? Dass die Stadt Biel im Kanton Bern dauerhaft den hintersten Platz belegt, ist aus meiner Sicht nicht mehr hinnehmbar und es müssen Massnahmen getroffen werden. Ich bin auch heute noch überzeugt, dass der Wechsel von der städtischen Polizei zur Kantonspolizei 2009 ein Fehler war. Die Nähe zur Bevölkerung ist nicht mehr in der gleichen Form vorhanden.

Nun zur Beantwortung der geforderten Punkte im Einzelnen:

- Punkt 1, diese Antwort kann so akzeptiert werden.
- Punkt 2, die Massnahmen sind umfassend beschrieben und werden als gut befunden.
- Zu Punkt 3 und 4 nehme ich die Antwort des Gemeinderates zur Kenntnis und teile die Auffassung, dass pauschale Vorverurteilungen nicht zielführend sind. Mein Anliegen war jedoch zu erfahren, welche konkreten Massnahmen geprüft oder umgesetzt werden, um im Einzelfall sicherzustellen, dass keine Hassreden gegen Andersdenkende verbreitet werden. Ich bitte den Gemeinderat hierzu um präzisere Auskunft.
- Bei Punkt 5 und 6 sehe ich den grossen Nachteil in der Auslagerung eines Teils der städtischen Hoheit und Autonomie von der Stadtpolizei an die Kantonspolizei. Die Zusammenarbeit wurde unnötig verkompliziert.
- Bei Punkt 7 bin ich mit Antwort des Gemeinderates nicht einverstanden. Ich bin der Ansicht, dass die Stadtverwaltung mehr Einfluss auf Massnahmen nehmen sollte. Zudem sind aus meiner Sicht die kantonalen Statistiken nicht transparent. Ich sehe es als gemeinderätliche Pflicht, den Stadtrat über die Gewaltprävention und mit einer Statistik die Stadt Biel betreffend zu informieren.

Aufgrund der Differenzen **halte ich an Punkt 7 des Postulats fest und beantrage, diesen nicht als erfüllt abzuschreiben.**

Schlup Katharina, Fraktion GLP+: In unserer Fraktion haben wir das vorliegende Postulat sowie die Interpellation desselben Kollegen mit dem gleichen Titel zusammen diskutiert. Uns ist wichtig festzuhalten, dass dort, wo Ängste in der Bevölkerung bestehen, und diese gibt es zur Kriminalität mit Sicherheit, auch Fragen gestellt werden müssen und dürfen. Ebenso wichtig ist uns aber auch, dass Vorstösse oder Voten, nicht wie heute Abend vor der Pause missbraucht werden dürfen, um rassistische Stereotypen zu verbreiten und Ängste zu schüren und diese politisch zu bewirtschaften. Das geschieht leider immer wieder, wie wir heute Abend sehen. In diesem Sinne danken wir dem Gemeinderat für die differenzierte Beantwortung der beiden Vorstösse. Er reagiert klar auf populistische Provokationen und gibt ihnen nur die kleinstmögliche Bühne. Gleichzeitig nimmt er die Sorgen hinter den Fragen ernst, weist aber auch auf die Zuständigkeiten des Kantons hin.

Corbaz Catherine, au nom du Groupe Les Vert·e·s: De notre côté, nous proposons d'adopter ce postulat et nous tenons à remercier les services de Madame Pittet pour leur réponse aux questions de Monsieur Stefan Maurer. La discussion au sein de notre Groupe n'a pas posé de grande différence d'opinion, contrairement à d'autres sujets. C'est donc de bonne guerre que nous constatons que dans les partis ici présents, certains élus continuent d'utiliser la frontière pourtant très claire entre les tâches

législatives et cantonales et celles des communes. Pas besoin d'être juriste pour le savoir.

C'est une façon de procéder pour déposer et faire valoir des idées, des messages sans nécessairement contribuer au développement de la qualité de vie dans la Ville. Bienvenue en politique, ça fait un an que j'y suis. Je me suis demandé, Monsieur Maurer, la provenance de vos chiffres. 1'000 délits par année représentent environ 3 à 4 délits par jour. Je circule régulièrement à pied et à vélo dans la Ville de Bienne et j'avoue que je ne suis pas constamment interrompue par les sirènes de la police.

Dans les questions que vous posez, vous parlez de criminalité. Je lis en sous-titre que vous cherchez des boucs émissaires. La façon systématique de l'UDC de mettre en avant les discours haineux qui se tiennent dans les mosquées est également un modèle de communication et de rhétorique visant à créer une attitude de peur avec des informations déformées ou fausses. Je remercie tout particulièrement les collaborateurs de Madame Pittet qui, dans leur réponse, soulignent que cette façon de parler est inacceptable et est une généralisation. C'est une technique de communication pour noyer les poissons, ici les criminels. Cela laisse supposer en effet que dans toutes les mosquées, on fait nécessairement appel à la violence.

Donc, je crois qu'il me faut ici une fois de plus, déconstruire le discours puisque vous le soulignez aussi dans d'autres aspects que nous avons entendus aujourd'hui. J'ai une mauvaise nouvelle, nous vivons dans une société complexe où l'on pense qu'en nommant des boucs émissaires, on va résoudre les problèmes sociaux. Ce qui se passe dans les mosquées où se tiennent soi-disant des discours haineux, comment le savoir? Comment aller voir dans ces mosquées? Est-ce que quelqu'un ici dans cette salle est déjà allé une fois dans une mosquée? Certaines personnes certainement, bizarrement, ils sont presque tous et toutes à Gauche. En créant une ambiance de peur, les migrants et les personnes de religion musulmane apparaissent ainsi comme dangereuses et menaçantes pour les citoyens suisses.

Et ainsi, nous instrumentalisons les valeurs de liberté et de sécurité dans le cadre de cette interpellation. Ces interventions illustrent des éléments propres au mouvement d'extrême-droite posé par Umberto Eco dans un système fasciste, il y a bien longtemps. L'action sans réflexion.

D'où viennent ces mille délits? Quelles sont vos sources? Le refus de la critique, car le désaccord peut être dangereux. Nourrir la peur de la différence, la peur de l'autre, donc du racisme ici, de l'étranger. Mais qu'est-ce qu'ils vous ont fait ces étrangers, je me demande. Nous avons tous et toutes un passé migratoire. Sans les migrants, la prospérité de la Suisse et de la Ville n'existerait certainement pas. Je suis convaincue que les réponses du Conseil municipal au fond, ne vous intéressent pas. Admettons que la Ville développe les statistiques que vous demandez. Seriez-vous prêt à payer le budget qu'il faut pour réaliser ces statistiques alors que, régulièrement, on entend que l'on n'a pas l'argent? C'est le moyen de dispenser un discours pour vos électeurs et vos électrices. Personnellement, je préfère mettre de l'énergie pour soutenir la collaboration, le travail ensemble plutôt que d'être dans l'opposition systématique qui règne parfois dans cet hémicycle.

Comment Rachel, au nom du Groupe PSR: Au sein de notre Groupe, nous avons décidé de ne pas rentrer dans les détails de ce postulat qui, une fois de plus, instrumentalise un soi-disant souci de la sécurité pour déployer des clichés racistes. Ce postulat pose problème par sa forme, par son ton et par la ligne politique qu'il prétend défendre. C'est tout simplement vouloir faire de la provocation politique. Des

slogans populistes, des généralisations grossières et des accusations visant des communautés religieuses entières, sans fait concret ni élément vérifiable. C'est tout simplement comme si l'on publiait une liste de préjugés, tout droit sorti des commentaires les plus mal informés de Facebook. Nous tenons à remercier le Conseil municipal pour sa réponse qui reste factuelle et souligne encore une fois qu'il est inacceptable de condamner de manière générale des institutions et communautés religieuses entières. Ce genre de rhétorique n'a simplement pas sa place ici. La réponse du Conseil municipal rappelle aussi que les compétences de la police sont réglées au niveau cantonal et fédéral et que les statistiques de criminalité sont déjà publiées annuellement. Pour toutes ces raisons, le Groupe PSR suit la proposition du Conseil municipal.

Pittet Natasha, Directrice de l'action sociale et de la sécurité: J'aimerais juste relever un ou deux points. Premièrement, ce n'est pas la Ville qui a décidé de donner ces tâches policières au Canton. C'est une décision du Grand Conseil qui a décidé de faire cela pour tout le Canton de Berne. On peut dire que c'est une bonne ou une mauvaise idée mais ce n'est pas la Ville qui l'a décidé et c'est comme ça que ça se passe.

Deuxièmement, les statistiques sont tenues par le Canton. Si vous cliquez sur le lien qui est dans l'affaire, vous verrez que vous tombez sur la page des statistiques. Vous verrez aussi qu'il y a des statistiques par commune, par type de délit et qu'il y a des subdivisions par infraction au code pénal, à la loi sur les stupéfiants, au droit sur les étrangers et j'en passe.

Pour revenir sur l'augmentation mentionnée du nombre de délits, il est vrai que 1000 délits supplémentaires cela paraît énorme. Toutefois, la police cantonale nous a informés que cela fait quelques années que l'on est en train de remonter vers un pic comme en 2017 si je me souviens bien. On parle donc d'un pic qui sous-entend que ce nombre va redescendre et non d'une pente ascendante.

Ensuite, il peut y avoir statistiquement des hasards. Pour exemple, une des communes de Suisse qui a le «pire» taux de délits par habitant est une petite commune soleuroise. Cela est uniquement dû au fait d'un seul habitant de cette commune a commis, sur l'année écoulée, plus de 100 délits. Pourtant à la lecture des statistiques, on pourrait croire que cette commune est la «reine des délinquantes». Il faut donc toujours faire un peu attention avec les statistiques.

Ensuite, le thème de la radicalisation a été abordé. Je souhaiterais dire qu'en ce qui concerne la radicalisation il y en a dans tous les domaines. Je ne sais pas si vous connaissez les «Reichsbürger» qui sont un mouvement assez inquiétant. Ces personnes sont radicalisées et refusent tout Etat de droit. Toutefois, ce mouvement est surveillé par la Confédération et ceci, avec l'aide de la police cantonale. Il est clair que nous recevons des informations lorsqu'il se passe quelque chose de ce genre à Bienne mais cela n'est pas de notre compétence.

Effectivement, nous demandons de radier du rôle le point 7 car nous ne pouvons pas vous amener des statistiques plus précises. Je ne pourrais de toute façon pas vous les donner car nous-même nous ne les avons pas en notre possession. De notre avis, le point essentiel qui compte est la bonne collaboration que nous avons avec la police cantonale. Tout ne se passe pas à 100% bien, c'est normal mais nous faisons de notre mieux pour que notre population puisse vivre en sécurité.

Vote

- sur la proposition de Stefan Maurer, UDC de ne pas classer le point 7 du postulat.

La proposition est rejetée. Le postulat est adopté et classé.

10.10 20250163 Interpellation Maurer Stefan, UDC, « Criminalité à Bienne »

(Texte de l'interpellation et réponse du Conseil municipal voir annexe 5)

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Je vous rappelle qu'avec l'introduction du nouveau règlement du Conseil de ville, pour les interpellations, il n'est plus nécessaire de se déclarer satisfaits ou non de la réponse donnée par le Conseil municipal.

Stefan Maurer ne souhaite pas s'exprimer sur la réponse du Conseil municipal. Je pense donc que nous pouvons passer au point suivant.

Apparemment, malgré le fait que l'interpellant ne souhaite pas prendre la parole d'autres personnes souhaitent s'exprimer à ce sujet.

Wassmann Leona, SP: Danke, dass ich meine vorbereitete Rede halten darf. Herr Maurer, Sie haben es geschafft, dass ich in den letzten Wochen mehr an Sie gedacht habe, als mir lieb war. Ich habe mich immer wieder gefragt, wie komplexe gesellschaftliche Probleme, die in Kriminalität enden, in fünf Minuten in einfacher Sprache erklärt werden können. Der Post in den Sozialen Medien von Cédric Wermuth erlöste mich von dieser scheinbar unlösbaren Aufgabe. Das folgende Beispiel von Cédric Wermuth funktioniert fast wie eine paradoxe Strategie.

Der ehemalige Schwyzer SVP-Kantonsrat Bernhard Diethelm wurde 2024 vom Obergericht Zürich verurteilt, weil er eine Prostituierte verletzt hatte. Dank Diethelm erreichte die 33-köpfige Schwyzer SVP-Fraktion einen statistischen Wert von 3% Gewalttätern in ihren Reihen, fast 30-mal höher als der durchschnittliche Anteil von Gewaltstraftätern in der Gesamtbevölkerung. Rein statistisch ist die Fraktion der SVP-Schwyz damit einer der gefährlichsten Orte des Landes, gerade für Frauen. Sie finden dieses Beispiel empörend und willkürlich? Ja, Sie haben recht, denn ein bestimmtes Merkmal, die Zugehörigkeit zur SVP-Kantonsratsfraktion, wurde zufällig ausgewählt und damit eine ganze Gruppe verdächtigt, obwohl sich die anderen Personen gar nichts zu Schulden haben kommen lassen.

Dasselbe gilt auch für die dauernde Leier, dass Ausländer oder «People of Colour» schuld an Gewalttaten und Kriminalität seien. Auch dieses Merkmal ist nur eines von vielen, die Täter und ihre Biografien ausmachen. Liebe SVP-Mitglieder, wenn Sie sich ernsthaft um die Sicherheit in der Stadt Biel kümmern würden, dann würden Sie mit dieser Leier aufhören. Weil die SVP sich nicht wirklich für Lösungen interessiert, macht sie das aber nicht.

Warum werden Hassreden in Moscheen als gegeben bezeichnet? Warum wird ohne Beweise von einem Drogenumschlagplatz oder einer allgemeinen Gewaltwelle gesprochen? Warum werden diese Taten Menschen mit Migrationsvordergrund zugeschrieben? Weil Sie einen Sündenbock brauchen, um Ihre rassistische und fremdenfeindliche Politik zu rechtfertigen. Weil zumindest Ihre Mutterpartei, ihren gesamten politischen Aufstieg auf Fremdenfeindlichkeit aufgebaut hat und mit allen

Mitteln versucht, diese in die Mitte der Gesellschaft zu tragen. Wir können nicht dulden, dass hochkomplexe gesellschaftliche Probleme pauschal Bieler MuslimInnen, AfghanInnen und SyrerInnen zugeschrieben werden. Das ist nicht nur falsch, sondern gefährlich. Rassistische Politik hat konkrete und negative Auswirkungen auf das alltägliche Leben der betroffenen Menschen. Es ist nicht akzeptabel, dass die SVP das Bieler Parlament nutzt, um ihr hetzerisches parteipolitisches Programm zu verbreiten und rassistische Narrative salonfähig zu machen. Es ist nicht akzeptabel, dass gezielt Ängste geschürt, Barrieren in der Bevölkerung errichtet und unsere Gesellschaft gespalten werden soll.

Liebe KollegInnen aus allen anderen Fraktionen, wir erwarten, dass Sie ebenfalls Position beziehen. Bitte, nutzen Sie die Chance und sprechen im Namen der Menschen, die sich nicht wehren können und hier pauschal als GewalttäterInnen, HassrednerInnen oder DrogenverkäuferInnen dargestellt werden.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: J'aimerais encore rappeler qu'il s'agit d'une interpellation. Même si vous avez effectivement le droit de vous exprimer je tiens à faire une remarque personnelle qui n'engage que moi. Arrêtez d'utiliser à tout bout de champ le mot «racisme». Le racisme est un délit et non une opinion. Je vous le dis en me basant uniquement sur l'aspect juridique car vous savez toutes et tous ma position là-dessus.

Corbaz Catherine, Les Vert-e-s: Je vais être extrêmement brève. Je voulais juste partager avec vous quelques chiffres qui sont parus dans le journal il y a quelques temps, qui présentaient les travaux de Monsieur Dehas, spécialiste et sociologue allemand, sur les 22 mythes de la migration populaire. D'abord, la migration a toujours existé depuis que l'humanité sait marcher. Je vous invite encore une fois à regarder le parcours de vos ancêtres. Les miens ont fui la révocation de l'édit de Nantes pour des motifs religieux et s'ils ne l'avaient pas fait, je ne serais pas là aujourd'hui pour prendre la parole.

On revient au XXI^e siècle, mais entre 2011 à 2023, soit durant 13 ans, il y a 2.4 mio. de personnes qui ont émigré en Suisse. La moitié de ces personnes sont retournées dans leur pays d'origine. Sur les 1.2 mio. restant, entre 2011 et 2023, 173'000 relèvent des demandes d'asile pour des permis N ou S, soit 13% du total. Si on enlève les personnes avec des permis S, depuis 2022, on arrive à 8%. Les 87% restants sont des gens qui viennent essentiellement de l'UE pour travailler dans notre pays. Il y a des expatriés engagés dans les grandes entreprises, dans les entreprises bernoises et dans l'horlogerie. Ce sont tous ceux qui font tourner notre pays, qui paient des impôts, qui permettent à nos systèmes de fonctionner et qui veillent aux besoins de nos économies. Il n'y a donc pas de vague de migrants en Suisse.

Kilezi Ruth, au nom du Groupe PSR: Il faut le dire, cette interpellation est profondément problématique, tant par les questions qu'elle pose que par la manière dont elle les formule. Elle n'est ni anodine ni neutre. Elle repose sur une vision du monde qui cherche des coupables non pas dans les actes mais dans les origines. Quand on demande quelle part des infractions est commises par des personnes migrantes, par des personnes issues de l'asile, puis par des personnes naturalisées, une question s'impose : Qu'est-ce que l'on cherche exactement? A quel moment une personne cesse-t-elle d'être suspecte? A quel moment devient-elle enfin assez suisse ?

En demandant quelle nationalité serait la plus criminelle, cette interpellation participe à une stigmatisation collective et désigne des groupes entiers comme potentiellement dangereux alors même que notre droit pénal ne juge que des actes et des personnes, jamais des origines ou des passeports. Parce que si l'on prend la peine de s'intéresser un tant soit peu à l'histoire et pas seulement à celle des autres, il apparaît clairement que personne ici n'est pur produit de nulle part.

La Suisse s'est construite par les migrations. Nos noms, nos familles, nos trajectoires le racontent. Vouloir trier la criminalité selon l'origine, c'est nier cette réalité fondamentale. J'aimerais également m'arrêter sur une question de ladite interpellation, particulièrement révélatrice, je cite: « les médias parlent beaucoup de racisme systémique, qu'en est-il du racisme à l'égard des citoyennes et citoyens suisses ? ». Mais de qui parle-t-on exactement? Des Suisses et des Suisses aux origines italiennes, espagnoles, kosovares, congolaises, asiatiques, des Suisses noirs, des Suisses musulmans, des Suisses juifs ou parle-t-on d'une identité Suisse fantasmée, uniforme qui n'existe tout simplement pas? Cette question ne cherche pas à comprendre le racisme, elle cherche à le déplacer, à le relativiser, à le vider de son sens. Il faut appeler un chat un chat. Même si cela déplaît, le racisme systémique n'est pas symétrique. Le prétendu racisme anti-blanc n'existe pas comme système, ce n'est pas une opinion, c'est un fait établi. Le racisme, ce n'est pas une blessure d'ego, c'est un rapport de pouvoir inscrit dans des structures, dans l'accès à l'emploi, aux logements, à la justice et à la crédibilité.

Cette interpellation alimente des stéréotypes, installe la méfiance et désigne des groupes entiers en suspect permanent, non pas en raison de leur acte, mais simplement pour ce qu'ils sont ou pour l'origine qu'on leur attribue. Monsieur Maurer, on ne lutte pas contre la violence en pointant du doigt des origines. Dommage que vous soyez derrière moi, j'aurais bien voulu vous regarder dans les yeux. On ne renforce pas la cohésion sociale en divisant la population et on ne sert pas l'intérêt public en recyclant des peurs. Ce type d'interpellation ne doit pas se banaliser car ce qui se banalise finit toujours par s'imposer.

10.5 20250150 Postulat Schiess Christophe, Groupe Les Vert-e-s, Bord Pascal, Groupe PRR, « Assainissement du pont Neptune »

Le Conseil municipal propose d'adopter le postulat.

(Texte du postulat et réponse du Conseil municipal voir annexe 6)

Schiess Christophe, au nom du Groupe Les Vert-e-s: Je vous invite à vous lancer à l'eau et nager un peu. Pourquoi? Simplement car il n'y a pas de pont entre le sujet précédent et celui-ci (*rires*). Toutefois, avant cela, je tiens à remercier Ruth Kilezi car ce que je viens d'entendre me confirme que ce genre d'interpellation doit être traitée dans cet hémicycle.

Pour revenir à notre postulat, je tiens en premier lieu à remercier le Conseil municipal pour sa réponse. Il est clair que notre Groupe va suivre la proposition du Conseil municipal qui propose d'adopter ce postulat et nous vous invitons à en faire de même. Nous rappelons que notre postulat demandait au Conseil municipal d'examiner la pertinence et la nécessité d'assainir dans les meilleurs délais le pont Neptune. Nous prenons donc acte que cet examen n'est pas terminé et que nous ne pouvons pas ce soir déjà radier ce postulat du rôle comme étant réalisé.

On dit que c'est le ton qui fait la musique. Il y a quelques notes réjouissantes dans la réponse du Conseil municipal. Il se dit conscient de la valeur du pont Neptune et je cite: « afin de préserver ce pont historique, une remise en état dans les meilleurs délais est souhaitable. » D'ailleurs, la priorité du projet a été revue dans la planification des investissements.

Mais il y a aussi d'autres notes plus sombres que l'on pourrait résumer ainsi: « Avec le temps, avec le temps, va, tout s'en va... ». Plus tard, Léo Ferré dit : « c'est pas la peine d'aller chercher plus loin, faut laisser faire et c'est très bien... ».

Eh bien non, nous, Les Vert-e-s, ne voulons pas laisser faire. Nous écoutons et prenons au sérieux les avis des scientifiques et des personnes expertes dans leur domaine quand il s'agit de climat, de biodiversité, de sécurité, des relations sociales, d'économies et aussi en ce qui concerne la protection du patrimoine. En l'occurrence, nous prenons au sérieux le professeur Eugen Brühwiler qui avait, il y a bientôt 6 ans, dans un rapport d'experts mandaté par l'Office fédéral de la Culture, relevé la valeur historique de ce pont. Monsieur Brühwiler avait examiné l'état du pont qui était en 2020 déjà en très mauvais état. Il avait enfin formulé une recommandation pour l'assainir afin que le pont soit viable pour les prochaines 80 années selon la norme SIA 269. Si on considère l'expertise de Monsieur Brühwiler, le fait que ce pont soit classé digne de conservation et l'attachement très profond des Biennaises et des Biennois pour ce pont, la question n'est pas de savoir si on l'assainit mais quand décide-t-on enfin de le faire. Ces dernières semaines, vous avez pu lire Philippe Garbani et Hans-Ueli Aebi, dans la presse à ce sujet. Vous pouvez aussi voir la présence de Urs Külling à la Tribune qui m'a bombardé de message à ce sujet aussi. On peut donc clairement dire qu'il y a une espèce de consensus profond. Nous sommes toutefois étonnés et perplexes de lire les propos du responsable des infrastructures dans le « Bieler Tagblatt » du 11 décembre 2025 : « *Ein kompletter Neubau sei weiterhin eine Option als Teil eines normalen Variantenstudiums wie es immer gemacht wird.* »

Dans sa réponse au postulat, le Conseil municipal évoque la complexité de la situation. Il y a le conflit entre, d'une part, le plan sectoriel vélo, une route de confort devrait passer par là, et, d'autre part, le fait que ce pont soit classé digne de conservation. Beides ist verbindlich. Grundsätzlich ist aber die Stadt verpflichtet, erhaltenswerte Objekte vorbildlich zu unterhalten. Den Abbruch mit einem Sachplan zu begründen, ist sicher kein ausreichendes Argument. La Ville évoque aussi les réflexions qui se font en termes de gestion des crues. On parle ici de la galerie de décharge de la Suze qui mènerait de Frinvilier directement au lac de Biemme. Il y a là, un signe plutôt encourageant puisque le responsable des infrastructures dit dans le même « Bieler Tagblatt » : « *Im Moment denke ich nicht, dass sich die beiden Projekte tangieren werden, aber das müsse man prüfen.* »

En conclusion : Der Gemeinderat ist natürlich der Realität verpflichtet, wie wir alle. Die Realität besteht aber nicht nur aus Problemen und Sachzwängen, sondern auch aus Menschen und Orten und ihren Geschichten. Sie besteht aus Lösungen. Durch Entscheidungsfreude und Tatkraft kann die Realität verändert werden. Das war doch ein bisschen marxistisch, Herr Koller, oder nicht? Jetzt haben Sie nicht zugehört (*Zwischenruf*). Für uns Grüne ist klar, wo immer möglich und sinnvoll, wollen wir lieber erhalten statt abreißen.

Je vous remercie donc d'adopter le postulat en espérant que le Conseil municipal parvienne rapidement à conclure son examen de la situation afin que le pont Neptune puisse être assaini dans les meilleurs délais.

Stolz Joseline, au nom du Groupe PSR: Nous avons bien pris note du fait que le postulat est adopté par le Conseil municipal. Toutefois, la réponse reste un peu vague en ce qui concerne la manière dont les travaux seront entrepris. Nous aimerions nous assurer que les mesures nécessaires afin de préserver la valeur esthétique et historico-culturelle du Pont Neptune seront mises en place lors d'une restauration respectueuse tout en répondant aux normes de sécurité. Est-on assuré du fait que ce pont sera réellement assaini et non détruit et reconstruit? La réponse du Conseil municipal est certes encourageante mais elle reste tout de même, sous certains aspects, un peu vague.

J'aimerais donc partager avec vous les raisons pour lesquelles le pont Neptune de Guido Müller doit être sauvé. Christophe, tu as parlé tout à l'heure de Philippe Garbani. Ce dernier m'a écrit un long message et je vais vous partager quelques-unes de ses réflexions historiques mais aussi parfois émotionnelles. Philippe Garbani m'a fait parvenir un argumentaire rédigé avec ferveur et détermination. Il a également publié cette lettre de lecteur, il y a quelque temps et je vous en livre non pas l'intégralité mais quelques extraits.

« La Ville de Bienne veut-elle vraiment démolir un joyau de notre architecture des années 1930, le pont Neptune, et le remplacer par une simple passerelle horizontale ? Le pont Neptune fait partie d'un ensemble conçu dans les années 1920 et 1930 sous l'égide du maire Guido Muller qui s'étend de Neptune à la plage de Bienne. Cet ensemble a été conçu non seulement selon les critères fonctionnels mais aussi selon une esthétique typique de la ville moderne à laquelle aspirait Guido Müller. Ce dernier parle des vastes installations et constructions sur lesquelles notre regard se pose avec une fierté légitime. Le pont Neptune a été reconnu pour sa valeur esthétique tant par les professionnels de la construction que par les services de conservation des monuments historiques qui l'ont désigné comme un objet digne d'être préservé mais surtout par la population biennoise pour laquelle il fait partie intégrante du bord du lac. Ce petit pont se distingue par l'élégance de sa voûte et la finesse de sa construction. Il est vrai qu'il n'a pas été suffisamment entretenu depuis longtemps et qu'il présente quelques signes d'usure qui doivent être réparés de toute urgence. Dans l'inventaire des objets protégés, ce pont a été classé en 2003 comme digne d'être conservé et décrit comme suit: 'Pont piétonnier vers 1929-1930, pont filigrané en fer et béton avec des garde-corps en tube profilé dans un style art déco typique de l'époque, d'une grande valeur qualitative'. »

Je vous le dis, Philippe Garbani a vraiment milité pour ce pont. En son nom mais aussi au nom de l'ensemble du PSR, je vous demande d'accepter ce postulat.

Buchhofer Kioutsoukis Stefan, FDP: Das vorliegende Thema bewegt mich auch. Ich verzichte heute aber auf eine Wiederholung der bereits bekannten Argumente. Mit den Gutachten von Brühwiler und vom Bundesamt für Kultur liegen sie seit Jahren auf dem Tisch. Meine Haltung zur Neptunbrücke habe ich vor Weihnachten 2025 in Form eines Wunsches an den Gemeinderat in einem Leserbrief formuliert. Stattdessen erlaube ich mir einen kurzen Hinweis persönlicher Natur. Mich beunruhigt weniger der Zustand der Brücke als der Umgang der Abteilung Infrastruktur mit ihr. Der Gemeinderat schreibt, eine möglichst zeitnahe Instandsetzung sei anzustreben. Das klingt gut, doch was folgt ist keine Entscheidung, sondern eine weitere Vertagung begründet mit Varianten, Netzlücken, Planungshorizonten und, und, und. Dabei ist die Sache erstaunlich einfach. Ein anerkanntes Gutachten zeigt, dass eine Sanierung für rund CHF 120'000 – vielleicht etwas mehr – technisch möglich, denkmalverträglich und nachhaltig ist. Das ist kein Prestigeobjekt, sondern solider Unterhalt. Mein Appell ist deshalb, weniger

Studien und Ausflüchte, mehr Verbindlichkeit. Manchmal ist Verantwortung nichts anderes als den Mut zu haben, ein kleines, richtiges Projekt endlich umzusetzen.

Frank Lena, Direktorin Bau, Energie und Umwelt: Gerne sage ich, was seit der Beantwortung des vorliegenden Vorstosses passiert ist. Aus der Beantwortung geht hervor, dass keine Entscheidungen gefallen sind und wir voraussichtlich im ersten Halbjahr 2026 das Ganze an die Hand nehmen werden. Ich kann Ihnen heute mitteilen, dass es an die Hand genommen wurde, da im Moment die Ausschreibung läuft. Wir sind am Einholen von Offerten für eine Lösung im Sinne der viel gewünschten Oberflächensanierung. Ich kann im Moment noch nicht versprechen, dass diese umgesetzt wird. Es wäre zu früh, weil die konkreten Offerten noch nicht vorliegen. Ich denke jedoch, es geht in die richtige Richtung. Wir beantragen, das Postulat erheblich zu erklären und ich gehe davon aus, dass wir in drei bis vier Monaten mehr dazu sagen können.

La proposition du Conseil municipal n'est pas contestée.

10.6 20250158 Postulat Müller Lukas, UDF, « Arbres fruitiers et fontaines d'eau potable »

Le Conseil municipal propose d'adopter le postulat et de le radier du rôle.

(Texte du postulat et réponse du Conseil municipal voir annexe 7)

Müller Lukas, EDU: Aujourd'hui, je souhaite vous parler d'une initiative qui peut transformer notre communauté, améliorer notre environnement et apporter un soulagement concret à ceux qui en ont le plus besoin. Il s'agit de planter des arbres fruitiers tels que des pommiers, des abricotiers, des noyers et des châtaigniers ainsi que de garantir l'accès à une eau potable de qualité pour tous. Pourquoi ces arbres fruitiers? Tout d'abord, ils représentent une source de nourriture saine et locale accessible à tous, notamment aux membres les plus vulnérables de notre société. En plantant ces pommiers, ces abricotiers, noyers, châtaigniers, nous favorisons la pollinisation de la biodiversité. Leur récolte pourra être partagée, renforçant ainsi le lien social et la solidarité au sein de notre communauté.

Das vorliegende Postulat ist kostenneutral, weil die Forderung ohne Aktivismus und mit gesundem Menschenverstand umgesetzt werden soll. In Zürich gibt es bereits 200 Kastanienbäume, die besonders gut bei warmem Wetter gedeihen. Auch das wäre eine sinnvolle Alternative. Ich persönlich habe eine andere Einstellung zu Bäumen als viele dieser Lifestyle-Politiker, die für CHF 5'000 einen Baum pflanzen und sagen, wir haben jetzt das Klima gerettet. Ein Kastanienbaum beispielsweise überlebt bei guter Pflege 500 Jahre und damit hätten auch die nächsten Generationen etwas davon. Ich denke, gleich verhält es sich mit den Trinkwasserbrunnen. Nicht umsonst haben unsere Vorfahren auf dem Dorfplatz einen Trinkwasserbrunnen aufgestellt. Das ist eine sehr gute Sache und ich danke Ihnen für die sinnvolle Umsetzung und dafür, dass Sie nicht Schwarzdornhecken pflanzen, die irgendwelche Aktivisten möchten.

La proposition du Conseil municipal n'est pas contestée.

10.7 20250159 Postulat Müller Lukas, UDF, « Retrait du Prix de la culture (protection des institutions contre l'antisémitisme) »

Le Conseil municipal propose d'adopter le postulat et de le radier du rôle.

(Texte du postulat et réponse du Conseil municipal voir annexe 8)

Müller Lukas, EDU: Je voulais seulement remercier le Conseil municipal pour sa réponse. Je respecte le fait que vous pensiez que le lauréat de ce prix a uniquement exprimé son opinion personnelle. Je tiens donc à rappeler les mots de Ruth Kilezi, entre autres, concernant le fait de rester attentif au racisme.

Boly Kady, au nom du Groupe PSR: Tout d'abord, nous tenons à dire que nous condamnons toute discrimination et toute atteinte portée à un groupe communautaire ou religieux dans cette ville de Bienne. Dans le cas de faits avérés, il est important de s'adresser aux structures désignées afin que le cas soit analysé, documenté, voire traduit en justice, comme l'a d'ailleurs aussi bien signalé le Conseil municipal, dans sa réponse.

Ensuite, nous disons ceci, la culture est très importante pour les Biennoises et les Biennois. Elle constitue un socle qui nous nourrit. Récompenser les artistes qui se sont particulièrement illustrés encourage la créativité et motive, cela est primordial. La désignation du lauréat du prix de la culture se fait dans un cadre très précis et très sérieux. Chaque dossier est analysé, contrôlé et ce à plusieurs niveaux afin de s'assurer que son apport à la culture mérite une telle récompense.

Mettre en doute ce travail pour des faits supposés et non avérés est grave et inacceptable. Nemo, en remportant l'Eurovision pour la Suisse en 2024, ce n'était plus arrivé depuis 26 ans, a contribué de manière exceptionnelle au rayonnement de Bienne. C'est un apport considérable pour la scène culturelle biennoise. Nous félicitons donc Nemo pour son prix. Pour conclure, nous remercions le Service de la culture pour leur engagement à promouvoir la culture et encourager la créativité artistique, malgré les ressources parfois limitées dont il dispose et nous remercions toute la direction pour son engagement auprès des Biennoises et Biennois.

Pour terminer, **nous contestons ce postulat** pour les accusations sans fondement de son auteur, pour son manque de respect et son dénigrement du travail considérable fourni par le Service de la culture et l'équipe d'organisation du Prix de la culture.

Cacciabue Anna, au nom du Groupe PS/JS: Je souhaite juste répondre à ce postulat avec un petit article du Figaro qui est un journal plutôt de droite qui dit : « On ne peut pas séparer la musique et politique. Le chef d'orchestre Zubin Mehta annule ses concerts prévus en Israël, en 2026. Il est depuis plusieurs décennies, le directeur de l'Orchestre philharmonique d'Israël, donc de l'Etat hébreu. Par ce geste, cet artiste a affirmé vouloir manifester son opposition au traitement que Benjamin Netanyahou réserve à la question palestinienne. » Est-ce que ça, c'est antisémite aussi ?

Müller Lukas, EDU: Die verschiedenen Meinungen zu einem Thema sind interessant und in einer Demokratie wichtig. Wir haben die Meinungsfreiheit und Glaubensfreiheit. Sie sind uns sehr wichtig, uns allen, denke ich und stehen in der Bundesverfassung. Es ist wichtig, dass wir diese Freiheiten allen unseren Mitbürgerinnen und Mitbürgern zugestehen. Deshalb finde ich die Begründung in der Antwort des Gemeinderates okay, dass Musiker sich politisch exponieren dürfen. Ich denke auch, dass wenn ein

Hochzeitsshop bestimmten Personen keine Torte verkaufen will, wir solche Personen auch mit Preisen würdigen können. Ich finde es viel dramatischer, dass an einem öffentlich finanzierten Anlass der israelische Beitrag von Musik überspielt wurde. Ich danke den beiden damals anwesenden Gemeinderätinnen, dass sie den Mut fanden rauszulaufen, weil das einfach nicht geht.

Schüpbach Manuel, Grüne: Herr Müller, wir sind uns einig, dass wir Antisemitismus entschieden bekämpfen müssen. Ich bin der Meinung, dass es sich beim erwähnten Vorfall um eine Kritik an Israel handelt.

Ich habe Ihr Postulat mit Interesse gelesen sowie auch das EDU-Parteiprogramm. Diesbezüglich eine Bitte an Sie. Sie untermauern Ihre Vorwürfe mit Art. 261bis Strafgesetzbuch (SR 311.0). Dieser stellt unter anderem antisemitische Hetze unter Strafe. Es ist spannend, das Grundlagenpapier der EDU zu lesen, in welchem steht, ich zitiere: *«Die EDU befürwortet die Abschaffung von Gesetzen, die als Gesinnungsparagrafen die freie Meinungsäusserung und die Glaubens- und Gewissensfreiheit auf unverhältnismässige Weise einschränken.»* Sollten Zweifel bestehen, wird anschliessend präzisiert, welchen Artikel die EDU abschaffen möchte, nämlich Art. 261bis...

Wenn Sie etwas zur Bekämpfung des Antisemitismus machen wollen, können Sie bei Ihrer eigenen Partei beginnen, indem Sie dafür sorgen, dass sie nicht mehr die Abschaffung von Art. 261bis fordert.

Tanner Anna, Direktorin Bildung, Kultur und Sport: Die Beantwortung des Vorstosses bezieht sich auf zwei verschiedene Sachen. Das eine ist, ob auf einen Vorfall wie geschehen reagiert werden muss. Dafür gibt es entsprechende unterstützende Stellen.

Den Kulturpreis bestimmt die Kulturkommission. Nemo hat wirklich eine sehr gute Leistung vollbracht. Wir sind immer noch stolz und wollen den Preis bei Nemo lassen. Ich empfehle Ihnen, dem Antrag des Gemeinderats auf Abschreibung zu folgen.

Vote

- sur la proposition du Groupe PSR de rejeter le postulat.

La proposition est acceptée.

20. 20250185 Postulat Maurer Stefan, UDC, « Pas de tolérance envers l'antisémitisme aux frais de l'État – Suspendre le projet FullViel jusqu'à la clarification de toutes les responsabilités »

Le Conseil municipal propose d'adopter le postulat et de le radier du rôle.

(Texte du postulat et réponse du Conseil municipal voir annexe 9)

Maurer Stefan, SVP: In grossen Teilen stimmen wir den Ausführungen des Gemeinderates zu. Mit folgenden Punkten sind wir nicht ganz einverstanden: Von

«Biennevida» gab es aus unserer Sicht nie eine aufrichtige Entschuldigung bezüglich dieses Vorkommnisses. Ein solcher Vorfall darf nie wieder vorkommen.

Der Steuerzahler hat dieser Institution CHF 400'000 anvertraut und wurde durch diesen Vorfall bitter enttäuscht. Antisemitismus hat keinen Platz in unserer Gesellschaft. Zudem sehen wir es kritisch, dass das verantwortliche Kollektiv bei der Beantwortung des Postulats nicht beim Namen genannt wird. Es ist erbärmlich, dass die verantwortliche Person nicht mit ihrem Namen hinstehen kann und sich für diese krasse Verfehlung öffentlich entschuldigt. Sie bleibt lieber feige in der Anonymität. Wir haben uns gefragt, wer seit Beginn bei «Biennevida» dabei gewesen ist und wer jetzt noch dabei ist? Gibt es da grössere Fluktuationen?

Wir empfinden es als ungenügend, dass keine Sanktionen vorgenommen wurden. Es wurde lediglich vertraglich festgelegt, dass erst bei einem erneuten Vorfall Sanktionen zum Tragen kommen. Wir empfinden es als nachlässig, dass diese Verschärfungen im Vertrag nicht schon von Anfang an inkludiert waren. Dies kann aus unserer Sicht so nicht hingenommen werden. **Wir beantragen deshalb, das Postulat nicht abzuschreiben.** Hier muss ein Zeichen gesetzt werden.

Stöcker Manuel, Fraktion Grüne: Ich danke dem Gemeinderat für die umfassend und sorgfältig formulierte Antwort. Ich war am betreffenden Abend anwesend. In diesem Zusammenhang ist es mir wichtig, festzuhalten, dass es jedem Menschen freisteht, eine Veranstaltung zu boykottieren, die er oder sie nicht unterstützen möchte. An jenem Abend wurden jedoch Menschen, die das Verbindende feiern wollten, in ihrer Freiheit dies zu tun, eingeschränkt. Die Aktion diene somit nicht der Sache, sondern richtete sich gegen die anwesenden Personen, die eine andere Sichtweise vertreten. Sie wirkte nicht verbindend, sondern trennend und war aus diesem Grund nicht angebracht.

Gleichzeitig ist festzuhalten, dass es beim vorliegenden Vorstoss offenbar weniger um weltpolitische Fragen oder um die Wahrung der religiösen Neutralität im öffentlichen Raum geht, als vielmehr darum, das Projekt «FullViel» anzugreifen. Dies, obwohl das Projekt im Stadtrat demokratisch angenommen wurde. Diese Absicht zeigt sich insbesondere in der Forderung nach einer unverzüglichen Sistierung des Projekts, was, wie der Gemeinderat nachvollziehbar darlegt, nicht verhältnismässig wäre. Ein umfassendes Projekt wie «FullViel», an dem zahlreiche unterschiedliche AkteurInnen beteiligt sind, verläuft nicht zwingend von Beginn an reibungslos. Entscheidend ist, wie mit Herausforderungen umgegangen wird. Der Gemeinderat hat auf die Ereignisse umsichtig reagiert und klare Leitlinien formuliert. Dafür danke ich ihm ausdrücklich. Die Fraktion Grüne empfiehlt, dem Gemeinderat zu folgen und das Postulat abzuschreiben.

Comment Rachel, au nom du Groupe PSR: Cet épisode a soulevé des réactions et des interrogations, notamment au sein de la communauté juive qu'il convient bien sûr de prendre au sérieux, mais pas de justifier les conclusions tirées dans ce postulat. Ce qui pose problème, c'est qu'à partir d'un incident précis, le texte veut remettre en cause un projet culturel dans son ensemble, des associations partenaires et plus largement une certaine conception de ce qu'est la culture participative. C'est un glissement dangereux. Le postulat semble vouloir transformer une soi-disant neutralité institutionnelle en instrument de contrôle idéologique de la culture et du monde associatif. Une telle logique mènerait à fragiliser la liberté culturelle, la liberté associative et touchera en particulier des collectifs minoritaires.

Nous remercions le Conseil municipal pour sa réponse. Les responsabilités ont été clarifiées pour le futur, des règles explicites ont été posées et des sanctions financières

seront même prévues en cas de manquement. Nous comprenons la volonté du Conseil municipal de clarifier le cadre. Il est néanmoins dommage que cette clarification passe principalement par des restrictions supplémentaires plutôt que par un renforcement du dialogue et de la confiance avec le milieu culturel et associatif. La neutralité de l'Etat ne devrait signifier ni l'effacement des minorités, ni la mise sous surveillance d'expressions culturelles critiques ou engagées. Il y a aussi une certaine contradiction à invoquer la pluralité et la non-discrimination pour justifier un postulat qui, dans les faits, semble viser à restreindre l'expression culturelle. Pour ces raisons, nous décidons de suivre la position du Conseil municipal.

Frank Lena, Direktorin Bau, Energie und Umwelt: Zum Vorfall wurde aus Sicht des Gemeinderates alles gesagt. Herr Maurer, Sanktionen entsprechend vertraglich festzulegen, hätte vorher überlegt werden können, das ist richtig. Ein derartiges Projekt ist neu und die Herangehensweise muss zuerst erprobt werden. Wir haben gemerkt, wie sensibel solche Veranstaltungen im öffentlichen Bereich sind. Wir haben daraus gelernt und entsprechend vertragliche Ergänzungen gemacht. Es ist nicht die Idee, dass jetzt noch entsprechend sanktioniert wird. Sanktionen sind quasi das letzte Mittel, wenn es einen weiteren Vorfall geben sollte. Was als Veranstalter oder Subveranstalter in Kauf genommen werden muss, ist klarzustellen. Wir setzen auf Dialog und sind nach wie vor im engen Austausch mit dem Verein «Biennevida».

Zu Ihrer Frage, Herr Maurer, es hat im Verein keine grösseren personelle Veränderungen gegeben. Es ist eine Person neu dazugekommen. Nach dem Vorfall herrschte Enttäuschung und es war eine schwierige Periode. Der Verein hat sich entschieden, noch jemanden dazu zu nehmen. Es ist jemand, der sich vor allem um die sportlichen Bereiche oder Aktivitäten kümmert. Was ich noch sagen kann, ist, dass das Kollektiv, welches das Ganze organisiert hatte, von sich aus auf Gagen verzichtet hat. Es wurden keine Gelder an sie ausbezahlt und deshalb gibt es nichts zu sanktionieren.

Der Gemeinderat bedauert, was passiert ist. Wir hoffen, dass durch die geführten Gespräche, das Kapitel nun abgeschlossen ist, damit das Projekt «FullViel» seine Aktivitäten weiterverfolgen kann, um das geplante Ziel zu erreichen. Das Kongresshaus soll nach den Bedürfnissen der Bevölkerung saniert werden. Es sollte nicht vergessen werden, was die Gründe für diese Veranstaltungen sind.

Vote

- sur la proposition du Conseil municipal d'adopter le postulat et de le classer.

La proposition est acceptée.

25. **20250191 Interpellation interpartis Briechle Dennis, Groupe PVL+, Schneider Sandra, UDC, Sutter Andreas, Groupe FDP, Bord Pascal, PRR, Berclaz Pascale, Groupe Avenir Bienne/Centre, Molina Franziska, PEV, « Haine envers Israël au Palais des Congrès ? »**

(Texte de l'interpellation et réponse du Conseil municipal voir annexe 10)

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Nous passons au dernier point concernant cette thématique. Est-ce que malgré toutes les explications déjà données quelqu'un souhaite prendre la parole. Ce n'est apparemment pas le cas donc on va pouvoir clore ce sujet.

10. Interventions reportées des séances précédentes (suite)

- 10.8 20250165 Interpellation Rodriguez Ugolini Julian, PS, Koller Levin, PS, «Parcelles entre la rue des Tanneurs et la rue du Jura (terrain en friche): Potentiel pour la construction de logements d'utilité publique?»**

(Texte de l'interpellation et réponse du Conseil municipal voir annexe 11)

Rodriguez Ugolini Julian, SP: Wir sind formell zufrieden mit der Antwort, was ich nicht mehr sagen müsste, aber ich habe meine Rede seit letztem Monat nicht mehr angepasst (*Gelächter*). Wir sind formell zufrieden, weil die Fragen beantwortet wurden. Allerdings muss ich doch etwas Frust ablassen.

Wir haben im vergangenen Oktober 2025 über einen anderen Vorstoss von mir debattiert, welcher den Fokus auf die Entscheidungswege bei Liegenschaften im Besitz der Stadt gelegt hat (Postulat 20250092, «Entscheidungswege für Nutzung von städtischen Liegenschaften verbessern»). Die Parzellen der Ablassmatte hat die Stadt 2023 erworben. Nun ist geplant, 2027, also ganze vier Jahre später, mit einem qualitätssichernden Verfahren zu starten. Dies mit dem Ziel, ca. 2030 die Verträge abzuschliessen, ganze sieben Jahre nach dem Erwerb der Parzellen. Wer weiss, wann gebaut wird und schlussendlich die ersten Wohnungen bezogen werden. Das muss schneller gehen. Wir haben uns das Ziel gesetzt, bis 2035 einen Anteil von 20% an gemeinnützigen Wohnungen zu erreichen. Wenn wir das erreichen wollen, müssen wir Gas geben, statt Jahre zuzuwarten, um sich Gedanken zu machen, was auf verfügbaren Flächen entstehen könnte.

Noch etwas möchte ich mitgeben: Wenn der Wohnbaufonds konsequent vorangetrieben worden wäre, hätte sich die Ablassmatte ausgezeichnet als erstes Bauprojekt des städtischen Wohnungsbaus geeignet. Wir hoffen, dass in Zukunft die Mietpreiskrise als solche behandelt wird und der städtische und gemeinnützige Wohnungsbau mit der nötigen Dringlichkeit vorangetrieben werden.

Roquet Hervé, au nom du Groupe PSR: Le Groupe PSR a pris connaissance de la réponse du Conseil municipal et, disons-le franchement, elle ne nous satisfait pas. Nous avons ici un exemple typique de l'inertie qui paralyse notre politique du logement.

Cela fait déjà deux ans que la Ville a acquis la parcelle de la rue des Tanneurs, deux ans que nous possédons ce terrain stratégique en plein centre-ville, en tout cas juste à côté. Et quelle est la réponse de la direction aujourd'hui?

Pour l'heure, il n'est pas possible de fournir davantage d'informations, c'est trop tôt. Monsieur Feurer, depuis que vous avez repris ce dossier, nous avons l'impression que la stratégie est simple, ne rien faire. Dans n'importe quelle autre ville dynamique, deux ans suffisent pour lancer un concours ou une étude de faisabilité. Ici, le dossier semble dormir au fond d'un tiroir, le vôtre.

Ce manque de vitesse n'apparaît, à nos yeux, plus comme une simple lenteur administrative mais nous craignons que ce soit symptomatique d'un choix politique. Nous savons que le logement abordable et a fortiori le logement d'utilité publique ne sont pas la priorité de votre parti, Monsieur Feurer. Cette thématique est toutefois, la priorité de cette Ville qui a fixé un objectif clair, 20% de logements d'utilité publique d'ici 2035. Donc, comment comptez-vous respecter la volonté de la majorité si vous mettez plus de deux ans juste pour réfléchir à l'avenir d'une friche sans rien proposer? En ne faisant rien, vous gaspillez le patrimoine dont vous avez pourtant la responsabilité en tant que directeur des finances. Nous ne voulons plus de réponses évasives. Nous attendons de vous que vous valorisiez ce patrimoine communal. Merci de commencer à vous mettre au travail. Cela fait partie de votre cahier des charges.

Fritschi Lorenz, Fraktion SP/JUSO: Dieses Grundstück kenne ich, seit ich vor etwa acht Jahren nach Biel gezogen bin. Ich habe mich immer gefragt, wem es gehört, warum dort nichts gebaut wird und ob sich der Besitzer dieses Grundstücks nicht dafür schämt. Vor einiger Zeit habe ich erfahren, dass dieses Grundstück der Stadt gehört. Es wundert mich sehr, dass mitten in der Stadt, an bester Lage, ein Grundstück über Jahre hinweg brach liegt. Die Stadt als Eigentümerin könnte problemlos etwas tun. Ich wünsche mir, dass es schneller vorwärtsgeht. Die Prozesse dauern viel zu lange. Ich unterstütze deswegen die Idee, dort möglichst schnell gemeinnützige Wohnungen an bester Lage zu bauen.

Feurer Beat, Finanzdirektor: Ich möchte präzisieren, dass es nicht ein Geschäft der Finanzdirektion ist, sondern gemeinsam von der Präsidialdirektion, Abteilung Stadtplanung und der Finanzdirektion bearbeitet wird. Die Finanzdirektion hat den Kauf eines Teils der Fläche dem Stadtrat vorgelegt. Es ist nicht so, wie Sie, Herr Roquet, denken, nämlich der Herr Feurer soll Feuer machen und dann geht es. Wie gesagt, wir haben eine gemeinsame Verantwortung. Vielleicht möchte sich meine Kollegin im Gemeinderat noch dazu äussern, wie aus ihrer Sicht der Stand der Dinge ist. Die Diskussion läuft im Moment zwischen den beiden betroffenen Direktionen.

Gonzalez Vidal Bassi Glenda, Maire: Cette parcelle est actuellement sous la responsabilité de l'urbanisme, non pas pour les droits de superficie, mais pour évaluer quelle est la possibilité de construire et quoi construire sur cette parcelle. Cela veut dire que l'on est en train de définir les possibilités, la ligne de conduite et la procédure de construction. Dans l'absolu, il est encore possible pour la Ville de donner cette parcelle en droit de superficie à quelqu'un qui va faire un projet de construction. Mais, on a aussi la possibilité, et c'est le cas ici selon les réflexions de l'urbanisme, étant donné l'importance du site et la visibilité de cette parcelle, de faire une procédure qualifiée. C'est-à-dire mettre au concours pour avoir un projet qui sera réalisé et développé par la suite sur la base d'un choix d'un jury. Il s'agit là d'une réflexion qui doit encore aboutir et être formalisée. Ces procédures prennent du temps. Finalement, je peux vous dire

que l'on semble se diriger vers la possibilité d'attribuer cette parcelle avec une procédure de qualification étant donné, je le répète, l'importance et la visibilité de cette parcelle.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Dans un monde idéal, il serait bien que l'on puisse traiter les 4 interventions à venir d'ici à 23h mais c'est à vous que revient ce choix.

10.9 20250161 Interpellation De Lorenzo Bryan, Groupe UDC, « Services sociaux biennois; vers des dépenses maîtrisées et ajustées pour la solidarité renforcée »

(Texte de l'interpellation et réponse du Conseil municipal voir annexe 12)

De Lorenzo Bryan, au nom du Groupe UDC: Je remercie le Conseil municipal pour la réponse circonstanciée apportée à cette interpellation. Celle-ci apporte des éclaircissements utiles sur les procédures, les contrôles et les bases légales encadrant l'action sociale du service social de la Ville de Bienne. Toutefois, si la réponse est convenable sur la forme, elle est nettement moins satisfaisante sur le fond. Les résultats présentés, en particulier ceux relatifs à la réinsertion professionnelle, ne peuvent être considérés comme suffisants.

Les pourcentages de sortie de l'aide sociale grâce à l'obtention d'un emploi restent trop faibles et stagnent à un niveau qui ne correspond ni aux attentes de la population, ni aux objectifs que nous devrions nous fixer en matière de responsabilisation et d'intégration durable. Ces chiffres montrent clairement que, malgré les moyens engagés, les efforts déployés ne produisent pas encore les effets attendus. Il est donc nécessaire de renforcer l'exigence envers les bénéficiaires aptes au travail, d'intensifier les mesures d'insertion professionnelle et d'améliorer le pilotage des dispositifs existants afin d'augmenter de manière tangible les taux de réinsertion. La solidarité doit aller de pair avec des objectifs clairs et mesurables. A l'avenir, nous devons viser des résultats plus ambitieux, notamment en matière de retour à l'emploi, tant dans l'intérêt des personnes concernées que pour une utilisation responsable des ressources publiques. Il est donc grand temps de renforcer les mesures incitant les bénéficiaires capables de travailler à s'engager dans une démarche de réinsertion professionnelle. Le service social doit jouer pleinement son rôle d'accompagnateur vers l'emploi en mettant en place des exigences claires, des suivis renforcés et des encouragements concrets à la reprise d'activité. Soutenir les plus vulnérables est une valeur fondamentale mais elle ne peut être efficace que si elle s'inscrit dans une logique d'efforts partagés et de retour progressif à l'indépendance. C'est uniquement à ce prix que le système social restera juste, crédible et durable pour l'ensemble de la société.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Je tiens à dire, avant de donner la parole à la prochaine personne, qu'au vu des demandes de parole déjà annoncées, il est évident que nous ne traiterons plus que cet objet ce soir.

Magnin Nadia, au nom du Groupe Les Vert-e-s: Notre Groupe souhaite réagir à cette interpellation en insistant notamment sur quelques points. Pour commencer, il ressort que rien ne permet d'affirmer que le Service social de Bienne fait preuve de laxisme quant à sa politique d'aide sociale. Une fois de plus, force est de constater que l'on veut venir affirmer des choses qui sont simplement fausses. Alors que le système de

l'aide sociale en Suisse a subi un nombre important de durcissements ces 10 dernières années, il s'agit ici de continuer à nier cet état de fait, de continuer à dénoncer les abus supposés en dépeignant les bénéficiaires de l'aide sociale comme des profiteurs ou des personnes qui manquent de volonté.

Il s'agit aussi d'une intervention qui atteste de l'absence totale de compréhension de la réalité des personnes en situation de pauvreté ou de précarité. Le texte défend une vision qui n'aide pas les pauvres mais une vision qui veut les trier et qui accentue encore leur précarité et donc plus largement les inégalités sociales dans notre société. Pas terrible pour un groupe politique qui se range du côté du peuple suisse. Les prestations de l'aide sociale ne doivent pas être accordées en fonction du mérite ou de l'effort. Elles doivent être octroyées indépendamment des causes de la pauvreté puisque ces dernières sont multifactorielles et surtout structurelles, échappant pour la plupart du temps au contrôle du système de l'aide sociale. L'interpellation frappe finalement par son manque total d'intérêt pour les mesures de réinsertion professionnelle, d'accompagnement social ou les possibilités de formation que propose le service social de Bienne. Dans le texte, aucune question directe n'est posée sur ces aspects alors qu'ils constituent les piliers essentiels d'une politique active visant à réduire la dépendance à l'aide sociale et la lutte contre la pauvreté.

Cacciabue Anna, au nom du Groupe PS/JS: Je suis très fatiguée, mais das mindert meine Wut nicht! Welch eine Frechheit, bei der vorliegenden Interpellation von Solidarität sprechen zu wollen! Zur Information, Solidarität bezeichnet ein Prinzip, das gegen die Vereinzelung und Vermassung gerichtet ist und die Zusammengehörigkeit, das heisst die gegenseitige Mitverantwortung und Mitverpflichtung betont. Die Interpellation suggeriert klar, dass unser Sozialsystem grossflächig missbraucht wird. Studien und Fakten zeigen jedoch das Gegenteil. Schweizweit beziehen etwa ein Drittel aller Sozialhilfeberechtigten aus Angst vor Stigmatisierung keine Unterstützung. Interpellationen wie die vorliegende fördern ein falsches Bild, welches Sozialhilfebeziehende als faul, kriminell und anmassend beschreibt und wovon die SVP seit Jahrzehnten Gebrauch macht. Ein Bild, das verletzend, diskriminierend und in jeder Hinsicht problematisch ist. 60% der SozialhilfebezügerInnen sind Alleinerziehende und Menschen ohne abgeschlossene Ausbildung. Es sind Menschen, die krank sind, aber von der IV nicht oder nicht genügend unterstützt werden. Und es sind Kinder. Wer auf Sozialhilfe angewiesen ist, gehört zu den vulnerabelsten Menschen der Stadt.

Solidarität würde bedeuten, dass wir diese Menschen nach unseren Möglichkeiten unterstützen und nicht stigmatisieren und kontrollieren. Wenn Sie tatsächlich solidarisch sind, was ich aufgrund Ihrer Parteizugehörigkeit sehr bezweifle, setzen Sie sich doch für eine Umverteilung unserer Güter ein oder kümmern sich um jene, die Steuerhinterziehung betreiben. Bei der Schikanierung der vulnerablen Menschen, welche vom schweizweit tiefsten Budget leben, sind Sie definitiv an der falschen Adresse.

Comment Rachel, au nom du Groupe PSR: Nous souhaitons répondre à cette interpellation qui commence ainsi, je cite: « L'aide sociale est un élément essentiel et nécessaire de notre système. Elle représente notre engagement collectif envers tous citoyens qui traversent une période difficile dans la vie. Elle reflète le visage d'une société solidaire et unique. » Je me serais bien arrêtée là car on était d'accord avec cela. Nous trouvons dommage que, dès la phrase suivante, on soit repartis, une fois de plus, sur des clichés dépassés notamment en parlant de l'aide sociale comme d'un symbole de facilité.

La réponse du Conseil municipal est claire une fois de plus. Les chiffres montrent toute autre chose mais de toute façon, les chiffres ne suffisent pas à présenter la réalité sur le terrain. Vous ne vous basez pas non plus sur des chiffres mais sur les impressions qui sont données. Ce décalage entre le discours de l'interpellation et les faits est révélateur d'une seule chose. Vous vous en foutez des faits, vous prétendez défendre la solidarité alors que vous voulez une fois de plus alimenter une rhétorique de suspicion et de stigmatisation. Dans ce cas précis, votre nouveau bouc émissaire sont les personnes qui dépendent de l'aide sociale. A Bienne, nous nous battons pour que chaque personne puisse vivre dignement. Les personnes qui ont recours à l'aide sociale n'ont pas besoin de soupçons supplémentaires ni d'attaques politiques mais elles ont besoin de respect, de soutien et de solidarité et c'est exactement ce que nous continuerons à défendre.

Suter Daniel, au nom du Groupe PRR: Je trouve surprenant que pour les 2 à 3 dernières interventions que l'on vient de traiter, on a cette impression que l'on souhaite interdire à quiconque de poser des questions sur divers sujets. En d'autres termes, si vous réfléchissez à poser des questions, faites bien attention parce qu'ils vont vous tomber dessus.

On constate cela encore une fois pour cette interpellation. Le Groupe UDC pose la question de savoir comment travaille le Service social de la Ville. C'est une belle occasion pour cette entité d'expliquer plus en détails sa manière de fonctionner et ce qui est mis en œuvre pour éviter des abus. Toutefois, au lieu de pouvoir clore le débat sur cette réponse du Conseil municipal, on constate que le Groupe UDC se fait tomber dessus. Je trouve cette manière d'agir problématique et surtout que cela nous fait perdre notre temps.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Encore deux personnes sont inscrites sur la liste des orateurs.

De grâce, restons dans le sujet car nous ne sommes pas là pour mener un débat sur les bienfondés de la démocratie.

Rodriguez Ugolini Julian, SP: Monsieur le Président, désolé, je vais quand-même répondre. Es versucht niemand zu verbieten, solche Fragen zu stellen. Wir haben im Stadtrat darüber diskutiert und entschieden, dass hier nichts verboten wird. Aber genauso, wie es Ihr Recht ist, Fragen zu stellen, ist es unser Recht zu sagen, dass die Fragen und Äusserungen absoluter Bullshit sind. Tut mir leid, ich kann es nicht anders sagen.

Rüber Stefan, Grüne: Une remarque, Monsieur Suter, oui, c'est comme ça. Maintenant, vous avez une toute petite impression, comment c'est si en Suisse, on parle, par exemple, des problèmes comme le réchauffement climatique et qu'est-ce qui se passe si on parle de ça? Comment les « followers » de l'UDC se lancent dessus? Comment vont-ils réagir? Quelle langue utilisent-ils? Ce n'est plus « anständig », ce qui se passe. Ce n'est pas de vous personnellement dont je parle.

Einen weiteren Punkt finde ich aus ökonomischer Sicht interessant. Sie sprechen häufig von administrativen Hürden. Aber bei der Sozialhilfe gefallen Ihnen administrative Hürden sehr. Sie überlegen sich selten, wie viel es uns kostet, grosszügiger, pauschaler und weniger individuell wirklich armen Leuten, die in wirtschaftlichen Schwierigkeiten sind, zu helfen. Damit könnte die Stadt viel besser, viel günstiger und viel effektiver helfen.

Pittet Natasha, Directrice de l'action sociale et de la sécurité: Le fait que l'on pose des questions est toujours intéressant et le Conseil municipal, en l'occurrence ma direction y répond toujours volontiers.

Il est vrai que parfois certains termes utilisés dans le titre des interventions peuvent être vexants pour les personnes qui travaillent dans l'Administration et qui plus est, en tant qu'assistant et assistante social qui est un métier difficile. Effectivement, lorsqu'une personne en difficulté se présente dans ce service, l'assistant(e) social doit obtenir des procurations afin d'accéder à toutes ses données bancaires. Des questions personnelles lui sont aussi posées. Elle doit, si elle vit en concubinage, fournir des informations sur les revenus de ce dernier et donner aussi une procuration afin de vérifier ses dires. C'est une procédure très intrusive alors je peux vous assurer que les personnes qui se présente à l'aide social ne le font vraiment qu'en cas d'extrême besoin. Les personnes qui trichent sont très rares.

J'aimerais rappeler encore quelques faits, 30% des personnes à l'aide sociale à Bienne sont des enfants. Les enfants vont sortir de l'aide sociale par la formation. Le travail du service de l'aide social est, dans ce cas, de s'assurer que ces enfants, bien que vivants dans des familles avec peu de moyens, puissent faire une formation digne qui correspond à leurs capacités. Un autre 30% des personnes bénéficiant de l'aide sociale sont des personnes qui travaillent mais qui ne gagnent pas assez afin de faire survivre leur famille. Il s'agit de personnes qui élèvent seules leurs enfants ou qui ont un métier qui ne paie pas assez bien. Pour terminer, on estime, car il n'y a pas de chiffres précis, qu'environ la moitié des personnes à l'aide sociale ont des problèmes de santé, que ce soit psychique ou physique. On appelle cela des polymorbidités, qui font que ces personnes ne vont jamais sortir de l'aide sociale par le travail, même si ce serait souhaitable. Elles vont en sortir peut-être par l'AI ou peut-être qu'elles ne trouveront pas de solution. Je peux vous citer pour exemple, les chômeurs de longue durée. En effet, vous le savez tous, si vous perdez votre poste à 60 ans, vous allez peut-être ne plus jamais travailler. Alors, en attendant d'avoir les prestations complémentaires, si vous y avez droit, vous allez peut-être vous retrouver à l'aide sociale.

Ce travail est donc fait par le Service social de la Ville. Un de ses buts est de faire sortir une personne de ce système par le travail mais le but premier est de trouver des perspectives pour ces personnes, de leur trouver une dignité à pouvoir participer à la société, que ce soit par le travail ou par du volontariat ou encore par des cours de langues. Vous ne le savez peut-être pas mais beaucoup de bénéficiaires de l'aide sociale font du bénévolat dans nos associations en Ville de Bienne pour redonner à la société à leur manière. En effet, contrairement à l'image qu'on véhicule parfois, il ne s'agit pas d'une bande de profiteurs mais de personnes qui ont besoin d'aide.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Je vous remercie. J'imagine que tout le monde est fatigué alors je vous propose de clore les débats pour ce soir et de se retrouver en février, pour une double séance. Bonne soirée à toutes et tous.

Nouvelles Interventions

20260042	Dringliches Postulat, Roquet Hervé, Fraktion PSR	BEU
	Leitsystem verbessern, um unnötigen Suchverkehr zu vermeiden und die unterirdischen Parkhäuser besser auszulasten	
	Postulat urgent, Roquet Hervé, Groupe PSR	TEE
	Améliorer la signalétique pour éviter le trafic de recherche inutile et pour mieux remplir les parkings souterrains	
20260043	Dringliche Interpellation, Moeschler Marie, PSR, Roquet Hervé, PSR	FID
	Gemeinnütziger Wohnungsbau auf Bieler Stadtgebiet – Aktueller Stand	
	Interpellation urgente, Moeschler Marie, PSR, Roquet Hervé, PSR	DFI
	Logements d'utilité publique sur le territoire biennois - état des lieux	
20260044	Überparteiliche Motion, Suter Daniel, Fraktion PRR, Briechle Dennis, Fraktion GLP+, Sutter Andreas, Fraktion FDP, Berclaz Pascale, Fraktion Zukunft Biel/Mitte	BKS
	Sonderrechnung «Städtische Kitas»	
	Motion interpartis, Suter Daniel, Groupe PRR, Briechle Dennis, Groupe PVL+, Sutter Andreas, Groupe FDP, Berclaz Pascale, Groupe Avenir Bienne/Centre	FCS
	Compte spécial Crèches municipales	
20260045	Überparteiliche Motion, Wassmann Leona, SP, Kilezi Ruth, PSR, Augsburger-Brom Dana, parteilos, Tonon Ariane, Grüne	DSS
	Für ein städtisches Stipendienwesen	
	Motion interpartis, Wassmann Leona, PS, Kilezi Ruth, PSR, Augsburger-Brom Dana, hors parti, Tonon Ariane, Les Vert·e·s	ASS
	Pour des bourses d'études municipales	

20260046	Überparteiliche Motion, Clauss Susanne, Fraktion SP/JUSO, Burri Rahel, Fraktion SP/JUSO, Comment Rachel, Fraktion PSR	BEU
	Nachtfahrverbot für Mähroboter - für Igel und andere Kleintiere	
	Motion interpartis, Clauss Susanne, Groupe PS/JS, Burri Rahel, Groupe PS/JS, Comment Rachel, Groupe PSR	TEE
	Interdiction d'utiliser des tondeuses robotisées durant la nuit – pour les hérissons et autres petits animaux	
20260047	Motion, Müller Lukas, EDU	PRA
	Bieler Wohnmarkt: SOS für Familien	
	Motion , Müller Lukas, UDF	MAI
	Marché immobilier à Bienne : SOS pour les familles	
20260048	Motion, Müller Lukas, EDU	DSS
	Erhöhung der Einbürgerungspauschalen	
	Motion , Müller Lukas, UDF	ASS
	Augmentation des forfaits pour les naturalisations	
20260049	Überparteiliches Postulat, Buchhofer Stephan, FDP, Paronitti Maurice, PRR, Manzoni Bryan, PRR, Weber Philippe, Grüne, Eggli-Aerni Roland, GLP, Schneider Sandra, SVP	BEU
	Verbindliche Qualitätssicherung und klare Rollen bei städtebaulich relevanten Infrastrukturprojekten	
	Postulat interpartis, Buchhofer Stephan, FDP, Paronitti Maurice, PRR, Manzoni Bryan, PRR, Weber Philippe, Les Vert·e·s, Eggli-Aerni Roland, PVL, Schneider Sandra, UDC	TEE
	Assurance-qualité contraignante et rôles clairs pour les projets d'infrastructures importants au niveau urbanistique	

20260050	Überparteiliches Postulat, Kilezi Ruth, PSR, Bucher Juliet, SP, Lehmann Caroline, GLP, Tonon Ariane, Grüne, Sutter Andreas, FDP, De Lorenzo Bryan, SVP, Molina Franziska, EVP, Augsburger-Brom Dana, Fraktionslos Überprüfung der Sicherheitsvorkehrungen in öffentlich zugänglichen Einrichtungen Postulat interpartis, Kilezi Ruth, PSR, Bucher Juliet, PS, Lehmann Caroline, PVL, Tonon Ariane, Les Vert·e·s, Sutter Andreas, FDP, De Lorenzo Bryan, UDC, Molina Franziska, PEV, Augsburger-Brom Dana, hors groupe Examen des dispositifs de sécurité dans les établissements recevant du public	DSS
20260051	Postulat, De Lorenzo Bryan, Fraktion SVP Möglichkeit einer Städtepartnerschaft zwischen Biel/Bienne und Gallipoli (Provinz Lecce, Südapulien, Italien) prüfen Postulat , De Lorenzo Bryan, Groupe UDC Étude de la possibilité de créer un jumelage entre la Ville de Biel/Bienne et la Commune de Gallipoli (province de Lecce,	PRA
20260052	Postulat, Moeschler Marie, PSR, Stolz Joseline, PSR Im Strandbad Biel Bereiche mit Sonnensegel decken, um alle Nutzenden, insbesondere Kinder, vor UV-Strahlung zu schützen. Postulat , Moeschler Marie, PSR, Stolz Joseline, PSR Création d'espaces sous bâche anti-UV à la place de Bienne afin de protéger ses utilisatrices et utilisateurs, en particulier les enfants	PRA
20260053	Postulat, Maurer Stefan, Fraktion SVP Verbindliche Planung zur Behebung des Unterhaltsstaus bei Verwaltungsliegenschaften Postulat , Maurer Stefan, Groupe UDC Planification contraignante pour remédier au retard en matière d'entretien des immeubles du patrimoine administratif	BEU
20260054	Postulat, Maurer Stefan, Fraktion SVP Gewalt an Bieler Schulen Postulat , Maurer Stefan, Groupe UDC Violence dans les écoles de Bienne	BKS
		FCS

20260055	Interpellation, Maurer Stefan, Fraktion SVP	BEU
	Sicherheit in Gebäuden, welche im Eigentum der Stadt Biel stehen	
	Interpellation , Maurer Stefan, Groupe UDC	TEE
	Sécurité dans les bâtiments qui appartiennent à la Ville de Bienne	
20260056	Interpellation, Marie Moeschler, PSR, Kilezi Ruth, PSR	BEU
	Stromabschaltungen wegen unbezahlter Rechnung	
	Interpellation , Marie Moeschler, PSR, Kilezi Ruth, PSR	TEE
	Les coupures d'électricité pour facture impayée	
20260057	Interpellation, Marie Moeschler, PSR, Kilezi Ruth, PSR	BKS
	Wie wäre es, wenn Studierende im Museum lernen könnten?	
	Interpellation , Marie Moeschler, PSR, Kilezi Ruth, PSR	FCS
	Et si les personnes étudiantes pouvaient réviser au musée?	

Fin de la séance / Schluss der Sitzung: 23.03 heures / Uhr

Der Stadtratspräsident / Le président du Conseil de ville:

Mohamed Hamdaoui

**Le secrétaire général du secrétariat parlementaire /
Der Generalsekretär des Parlamentssekretariats:**

Omar El Mohib

Protokoll:

Rita Flückiger

Nathalie Scheurer

Procès-verbal:

Floriane Pinto Bernardino